

**7 1/4%** WOOD GUNDY  
692-4200

**4 ANS**  
25 000 \$ minimum  
**GARANTI**  
Taux sujet à modification

# LE SOLEIL

CENTRE DE CONDITIONNEMENT  
PHYSIQUE  
**YMCA**  
La clé-santé  
Offre spéciale sur  
abonnement d'un an  
327-5118

MARDI 25 AOÛT 1992

QUÉBEC, 96<sup>e</sup> ANNÉE, NO 236  
50 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 4.04  
T.V.G. 0.30

MONTREAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S.  
T.V.G.

50¢ Plus T.P.S.  
T.V.G.

## LA MODE

### Cinquième «Collections couturiers québécois 1992»

La cinquième présentation de « Collections couturiers québécois » aura lieu du 21 au 23 septembre au centre récréatif des Galeries de la Capitale, mettant en vedette 15 créateurs de chez nous. 60 mannequins y participeront. Produit par LE SOLEIL, il s'agit du plus grand défilé de mode annuel au Canada. **C-3**



## LE MONDE

### Une tentative bosniaque tourne au désastre à Sarajevo

Une tentative pour forcer le blocus de Sarajevo a tourné au désastre, tandis que l'artillerie serbe pilonnait les principaux bâtiments de la ville. **A-12**

### Le président brésilien s'est rendu coupable de corruption

Le président brésilien, Fernando Collor de Mello est accusé d'avoir profité de la vaste corruption orchestrée par l'un de ses collaborateurs au sein du gouvernement. **A-11**

## QUÉBEC

### La couronne porte l'affaire Perreault en Cour suprême

Le procureur général portera en Cour suprême la cause de Jacques Perreault, l'ancien directeur général de la ville de Québec, déjà libéré par le tribunal. **A-3**

## LA RÉGION

### Autochtones condamnés pour fraude à l'assurance-chômage

Coupables de fraude à l'endroit de l'assurance-chômage, quatre dirigeants de la bande amérindienne des Escoumins ont été condamnés à une amende de 20 000 \$. **A-8**

## LES ARTS

### Le FM-93 propose «le son passion»

Après un week-end d'adieu consacré au rock, sur les ondes de CJMF, la station populaire s'est branchée sur de la musique « tendre à entendre ». **B-7**

## LE QUÉBEC

### Caroline Matte est bien morte du syndrome du choc toxique

Les analyses des prélèvements faits sur le corps de Caroline Matte, morte le 26 juillet à l'âge de 22 ans, viennent appuyer l'hypothèse du syndrome du choc toxique. **A-5**

## L'INDEX

| GÉNÉRAL           |                   |
|-------------------|-------------------|
| Annonces classées | C-6 à C-10        |
| Arts              | B-7 et B-8        |
| Bridge            | C-10              |
| Décès             | C-10 et C-11      |
| Économie          | B-1 à B-5         |
| Éditorial         | A-10              |
| Horoscope         | C-10              |
| Le Monde          | A-9, A-11 et A-12 |
| Les idées du jour | A-10              |
| Mode              | C-1 à C-4         |
| Où aller à Québec | B-8               |
| Pierre Champagne  | B-9               |
| Québec et l'Est   | B-6, B-9 et B-10  |

| TABLOID           |            |
|-------------------|------------|
| Bandes dessinées  | S-15       |
| Ce soir à la télé | S-16       |
| Feuilleton        | S-14       |
| Météo             | S-16       |
| Mots croisés      | S-14       |
| Mot mystère       | S-14       |
| Sport             | S-1 à S-13 |

## LA MÉTÉO

Quelques nuages, humide, maximum 28, minimum 18. Demain, ensoleillé, très chaud et humide, maximum 30. **S-16**

# Université Concordia: un prof abat deux collègues

MONTREAL — La police de la Communauté urbaine de Montréal détenait un individu d'une quarantaine d'années, hier soir, à la suite de la fusillade qui a fait deux morts et trois blessés à l'université Concordia, à Montréal.

par BENOÎT BROCHU  
et PIERRE ROBERGE  
de la Presse canadienne

Les deux morts sont des hommes, deux autres hommes et une femme ont été blessés. L'un des trois blessés était dans

un état critique quand il a été transporté à l'hôpital, a précisé Ken Whittingham, porte-parole de Concordia.

L'identité de la femme blessée a été révélée hier soir. Il s'agit de Mme Elizabeth Harwood, 66 ans, secrétaire au dé-

partement de chimie et de génie. Elle a été atteinte par un projectile à une cuisse.

L'homme qui a été appréhendé a été identifié par des témoins comme étant Valéry Fabrikant, un professeur de génie mécanique. La police de la CUM a toutefois refusé de dévoiler son identité.

Les victimes sont des enseignants et employés de l'université, il n'y a pas d'étudiants

parmi elles, a indiqué M. Whittingham.

Selon la police, les événements tragiques ont débuté vers 15 h 15 quand un individu est monté au neuvième étage, au département de génie mécanique. Avec un revolver, il a tiré sur un premier professeur puis a circulé dans les locaux, fai-

Suite A-2, Tuerie...

Autre texte en page A-3



Le suspect à sa sortie du poste de police. Il a été transporté en ambulance, disant souffrir de douleurs à la poitrine.

# Andrew a frappé très dur

QUÉBEC — L'ouragan Andrew a particulièrement frappé la Floride des Québécois. « Espérons qu'ils ont de bonnes assurances », lance un résident de l'endroit à l'intention de ceux qui possèdent une propriété dans le secteur.

par CLAUDE VAILLANCOURT  
LE SOLEIL

Au moment de mettre sous presse, toute la côte est de la Floride, le lieu habituellement fréquenté par les Québécois, commençait à évaluer réellement les dégâts causés par l'ouragan qui l'a frappée.

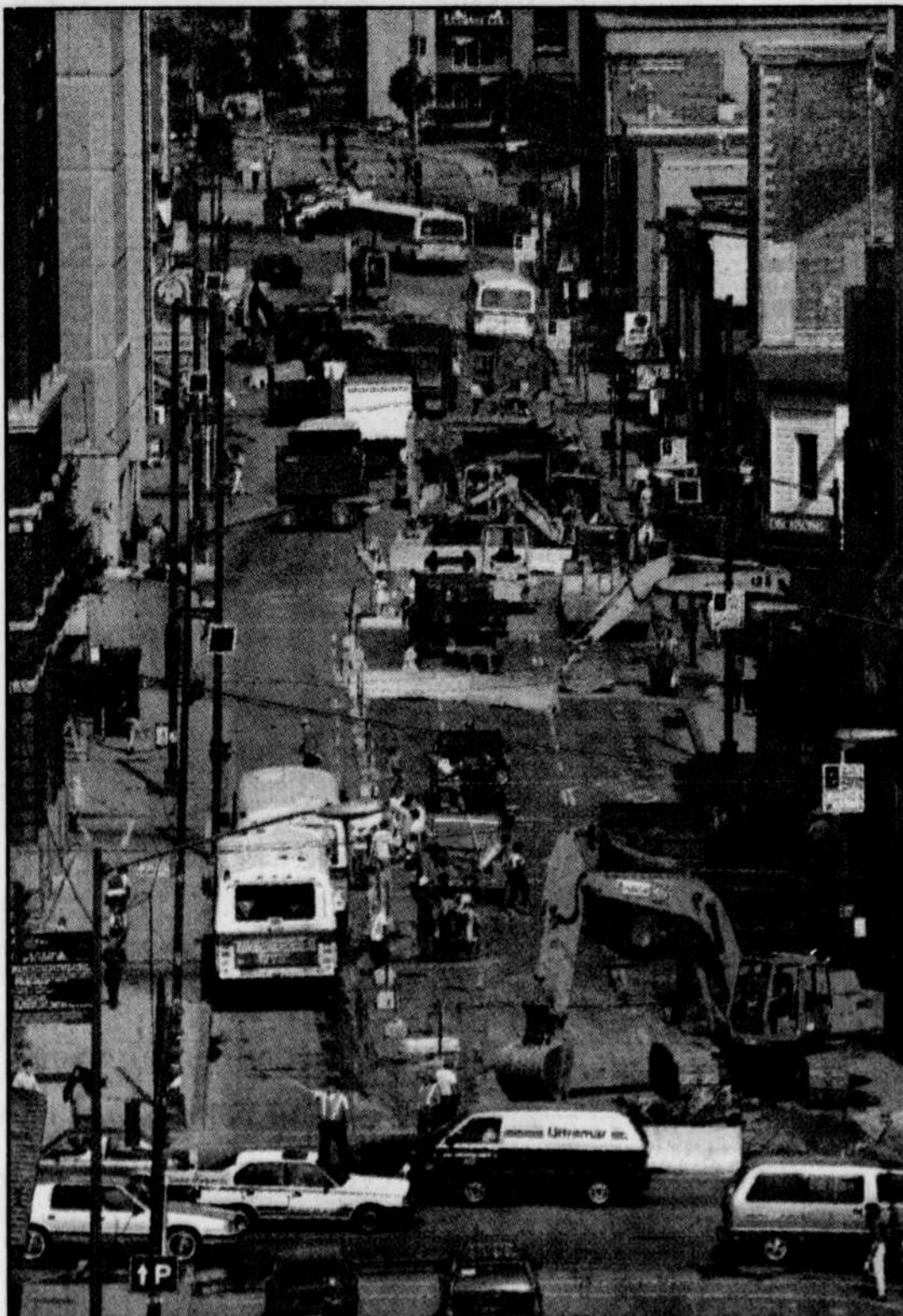
Suite A-2, Andrew...

Autres textes en page A-3



Un parc de maisons mobiles situé dans le sud-ouest du comté de Dade a été rasé par les vents atteignant 240 km/h. L'ouragan Andrew a fait huit morts en Floride et quatre autres aux Bahamas.

# L'enfer c'est... rue de la Couronne



Les automobilistes qui devaient se diriger vers le nord de Québec hier soir ont eu un très bon aperçu des inconvénients que leur causeront les travaux de voirie sur la rue de la Couronne jusqu'au 30 octobre. À partir du bas de la côte d'Abraham, il fallait quelque 20 minutes pour faire le détour boulevard Charest, boulevard Langelier, rue des Commissaires pour regagner l'autoroute Laurentienne par la rue Saint-Anselme.

page B-10

# Vent de division chez les libéraux

QUÉBEC — L'accord constitutionnel conclu samedi par le premier ministre Bourassa est en voie de provoquer une scission entre l'aile parlementaire, fidèle au chef, et la faction nationaliste du Parti libéral, dont les chefs de file menacent de claquer la porte.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

Malgré les réserves exprimées publiquement par une couple de députés, M. Bourassa a pu obtenir « l'appui unanime » de son caucus, hier soir, mais le chef des jeunes libéraux, M. Mario Dumont, et le père du programme constitutionnel du PLQ, M. Jean Allaire, sont entrés à la réunion de l'exécutif du parti en critiquant sévèrement le projet de réforme de la constitution.

Si M. Bourassa se dit confiant quant au résultat du congrès spécial du PLQ, qui aura lieu samedi, le ministre Marc-Yvan Côté ne cache pas que des départs sont tout à fait possibles.

MM. Dumont et Allaire doivent faire connaître leurs commentaires plus élaborés plus tard cette semaine mais déjà, hier soir, le chef des jeunes libéraux déclarait que l'entente « divise plutôt le Parti libéral. On peut imaginer que ça pourrait aussi diviser la société québécoise. C'est une chose qu'on ne souhaite pas. Alors ce sont des discussions importantes qu'on doit avoir au parti. »

Le président de la Commission jeunesse libérale, qui contrôle le tiers des députés au congrès, assure que « les jeunes sont prêts à défendre leurs opinions et l'ont toujours démontré. »

Pour sa part, déçu de voir que le Québec ne gagne aucun pouvoir avec le dernier accord constitutionnel, Me Jean Allaire

semble encore plus proche de claquer la porte du parti.

« Les offres sont très loin du programme du Parti libéral qui a été adopté il y a à peine 17 mois, dit-il. Et ce qui était central, et est toujours central dans le programme du parti et dans les revendications traditionnelles du Québec, c'est le partage des pouvoirs. Et il n'y a pas de nouveaux pouvoirs. »

Quand on lui a demandé s'il allait quitter le parti, il a rétorqué :

Suite A-2, Divisés...

Autres textes en page A-4

# Transat: sérieux ennuis

QUÉBEC — De forts coups de vent ont ébranlé le peloton de tête de la transat Québec/Saint-Malo, hier, forçant même l'abandon du Hunter's Child, qui menait temporairement chez les monocoques.

par GUY DUBÉ  
LE SOLEIL

Tout à tour, les multicoques Fujicolor, Primagaz, Pierre 1er et Haute-Normandie ont rapporté de sérieux problèmes de lattes cassées dans leur grand-voile, ce qui fera inévitablement ralentir leur course. Laurent Bourgnon (Primagaz) a même demandé de se faire ravitailler des lattes toutes neuves par avion ; en fin de journée, hier, aucune latte n'avait été changée.

Suite A-2, Transat...

Autre texte en page A-5

## Suites de la première page

## Tuerie...

sant feu sur les quatre autres personnes, a indiqué Serge Meloche, de la police de la CUM.

Quelques minutes plus tard, des policiers patrouilleurs, vite rejoints par des collègues de l'escouade tactique, ont cerné le local où l'individu se trouvait.

Le tireur parlait avec un négociateur de la police, sur la ligne 911, lorsqu'il a été maîtrisé par un des deux otages qu'il tenait en joue.

D'après les témoins, des gens travaillant au grand pavillon Hall, boulevard de Maisonneuve, dans l'ouest du centre-ville, le suspect était depuis longtemps en mauvais termes avec d'autres enseignants et la direction du département.

« Il faisait vraiment peur », a raconté Rafic Chehouri, un étudiant encore secoué par la tragédie : « Il marchait calmement mais avec le pistolet à la main et avec ce regard, j'ai pensé qu'il tirerait sur tout le monde devant lui et j'étais devant lui. Il marchait comme un robot. »

M. Chehouri s'est réfugié dans un bureau, poussant la porte derrière lui : « Puis j'ai entendu taper doucement à la porte, quatre ou cinq fois. »

Un des blessés a été transporté à l'Hôpital Général, atteint de trois projectiles, deux à la tête et un à la poitrine.

Les deux autres blessés ont été conduits au Royal Victoria. Ce sont un homme, dont l'état est sérieux selon une porte-parole de l'hôpital, et une femme ayant subi une blessure mineure.

Le professeur de génie mécanique Vojislav Latinovic a déclaré qu'il se trouvait dans son bureau avec un étudiant quand il a entendu des coups de feu. Il est allé voir dans le corridor, apercevant un de ses collègues armé.

« Il était très pâle. J'étais effrayé. Je suis rentré dans mon bureau et j'ai refermé la porte », a déclaré M. Latinovic, qui a ensuite entendu d'autres coups de feu.

Les deux hommes tués l'ont été sur place, à l'université, a indiqué M. Meloche, de la police de la CUM. Six autres personnes ont été traitées pour choc, sur les lieux, a indiqué Anthony Dimonte, d'Urgences Santé.

Dix ambulances, trois voitures de médecins et un véhicule de commandement d'Urgences Santé avaient été dépêchés sur les lieux ; une bonne douzaine de voitures de la police y étaient aussi.

L'université Concordia avait mis une ligne téléphonique à la disposition des parents ou des proches, inquiets pour des personnes fréquentant l'institution.

Les policiers avaient bouclé un périmètre de sécurité autour de l'édifice tandis que l'escouade tactique se rendait à l'intérieur. La tragédie a attiré des centaines de curieux et bloqué la circulation dans le secteur.

Au moment de la fusillade, une quinzaine de chroniqueurs de cinéma étaient dans l'amphithéâtre de l'université, pour des projections préliminaires du Festival des films du monde qui ouvre jeudi.

Ce drame rappelle la tragédie de l'École polytechnique, de Montréal, où Marc Lépine avait tué 14 jeunes femmes avec une carabine, le 6 décembre 1989.

## Andrew...

tôt hier matin, avec des vents de 260 kilomètres à l'heure et des vagues de 3,5 mètres de hauteur. « C'est épouvantable, de dire l'un des rares hôteliers accessibles au téléphone durant la journée, le Québécois Rosaire Paiement. Il y a des parcs de maisons mobiles, dont l'un comprenant 400 unités, qui ont complètement disparu. »

« La situation est bien pire à Miami qu'à Fort Lauderdale », soutient le directeur de Mirabelle Tours dont plusieurs dizaines de clients, en quête, souhaitaient-ils, d'une température agréable, ont goûté à cet ouragan. « Ils sont toujours logés dans des écolesquisitionnées par la Défense. Ils ne peuvent toujours pas pénétrer dans la zone touristique habituelle. Certes, ils ne sont pas confortables mais, au moins, ils sont en sécurité. »

M. Michel Mordret, comme tous les Québécois là-bas, n'a presque pas dormi ces dernières heures. « J'évalue à près d'un millier le nombre de Québécois actuellement en Floride dont bon nombre voyageaient par avion. L'aéroport de Miami a connu des dégâts importants et on ignore quand il pourra être vraiment opérationnel. Celui de Fort Lauderdale, beaucoup plus petit, ne pourra suffire à la tâche. J'ignore donc quand les compagnies aériennes d'ici seront en mesure de rapatrier leur monde. »

Selon ce dernier, plusieurs Québécois ont tenté de se reloger dans des hôtels de catégorie supérieure ou réclamé des bons de nourriture ou, à la limite, souhaité d'être rapatriés. « Nous faisons face à une situation d'urgence. Les hôtels sont bondés, la Croix-Rouge ne suffit pas à la tâche dans la distribution de la nourriture et les avions ne volent pas. Nous faisons tout notre possible pour satisfaire nos clients mais tous doivent tenir compte que c'est un *Act of God*. »

Sur les ondes de Radio-Canada, une touriste québécoise se plaignait hier soir de devoir manger un sandwich au beurre d'arachides et d'être logée en compagnie de Noirs.

Bref, c'est le capharnaüm. Selon ce que LE SOLEIL a pu apprendre, la route A-1, en face de la plage de Fort Lauderdale, est recouverte d'environ un mètre de sable. La plage qui la bordait faisait 50 mètres et est maintenant réduite à 10 mètres. L'eau s'est répandue environ 300 mètres plus loin de l'autre côté de la chaussée.

Durant toute la journée, aucun résident ou hôtelier en bordure de la plage ne répondait aux multiples appels téléphoniques logés. Comme pour le reste de la Floride ravagé par l'ouragan, le président Bush a décrété l'état d'urgence et promis une aide spéciale.

« J'ignore combien de temps il faudra pour reconstruire, dit M. Paiement. Aux États-Unis, les moyens sont différents des autres pays et je ne crois pas que la prochaine saison touristique soit affectée. On va se retrousser les manches. »

Mais c'est à Miami, dans le secteur de Sunny Islands, un lieu cher aux Québécois, que la situation paraît la plus grave. Nul n'avait l'autorisation de s'y rendre hier soir. Des hôtels comme le Beach Harbour et le Golden Nugget, situés en face de la mer, ont vraiment eu la vie dure.

## Mise à l'eau du Pélican

LA MALBAIE — Tel que prévu, Le Pélican a commencé à être mis à l'eau au milieu de la nuit dernière. La délicate opération semblait bien se dérouler, en présence de nombreux curieux.

Les responsables du chantier ont attendu le moment où la marée a atteint son point le plus élevé avant de faire glisser l'infrastructure sur la rampe que l'on a construite au cours des dernières semaines.

La réplique du navire dont s'est servi Pierre Le Moine d'Iberville pour chasser les Anglais de la baie d'Hudson entreprendra en fin de semaine un long voyage qui la conduira jusqu'à Montréal. Entre-temps, quelques escales sont au programme.

Dès ce matin, on devrait entreprendre de souder après la coque d'acier d'immenses citernes qui serviront à hausser le tirant d'eau

du navire. Cette opération est rendue nécessaire pour sortir le bateau de la baie de La Malbaie. Ces manoeuvres devraient avoir lieu en fin de semaine.

Le Pélican fera une première escale au quai de Cap-à-l'Aigle pendant quelques jours, le temps qu'on y coule de 200 à 300 tonnes de béton qui serviront de ballast. Par la suite, il sera toué jusqu'aux chantiers AML à l'île-aux-Coudres où l'on entreprendra la pose du gréement.

Le Pélican est attendu à Montréal aux premiers jours d'octobre. La construction du navire a débuté en 1986. Elle a demandé des investissements de l'ordre de 9 millions \$.

Toute cette zone est privée d'électricité et d'eau courante. Il semble qu'il faudra compter plusieurs jours pour que la situation revienne à la normale. Un couvre-feu a été décrété pour éviter le vandalisme. Là encore, les appels téléphoniques étaient difficiles, la plupart des répondants s'étant réfugiés à l'intérieur des terres.

À Nassau par contre, un porte-parole du Nassau Yacht Haven Club a confié que quelques embarcations, « des petites » précise-t-il, ont été endommagées par l'ouragan. Ce port de plaisance est bien fréquenté par les Québécois. Aucun n'aurait subi de dommages.

## Divisés...

qué être encore membre du PLQ, avoir le droit de parole et être décidé à s'en servir.

Avant la réunion de l'exécutif libéral, à laquelle participaient MM. Dumont et Allaire, le premier ministre avait présenté l'entente à ses députés, réunis en caucus spécial. Au terme de la rencontre, on a fait entrer les caméras pendant que les députés ovationnaient longuement leur chef.

M. Bourassa s'est alors dit « très confiant du résultat » du congrès et « très heureux » de la solidarité de ses collègues du conseil des ministres et du caucus.

Le ministre Marc-Yvan Côté rappelle quant à lui qu'au PLQ, « il y a un chef et il ne s'appelle pas Jean Allaire, il s'appelle Robert Bourassa. Il a négocié et c'est le maximum qu'on pouvait obtenir. J'ai beaucoup de respect pour le travail que M. Allaire a fait. Ce n'est pas un travail qui est terminé, on commence. Pour une fois, on aboutit sur une entente très claire, très concrète. C'est unanime, c'est un pas très important dans la bonne direction et je pense qu'il faut supporter ça. »

M. Côté rappelle que quand la loi 178 fut adoptée, le PLQ « a perdu des éléments majeurs à l'intérieur du parti mais il y a des choix qui ont été faits. On est peut-être là aussi, encore aujourd'hui », dit-il tout en souhaitant « le moins possible » de dommages.

Le président du caucus, M. Marcel Parent, a lui aussi fait passer un message très clair. « Les intérêts supérieurs du Québec sont servis à l'intérieur de la fédération canadienne, a-t-il dit. Ce que M. Bourassa a négocié à Ottawa doit répondre aux aspirations de l'ensemble du caucus. Je n'aime pas l'expression : une aile nationaliste ou une aile fédéraliste. Le Parti libéral, c'est un parti fédéraliste, ceux qui ne sont pas fédéralistes, ils vont avoir des problèmes à l'intérieur du parti à un certain moment. »

Au terme de la rencontre, M. Parent a soutenu qu'il avait « rarement vu un caucus aussi unanime ». Même l'éventualité de reporter le référendum n'a pas soulevé d'objection, a-t-il souligné.

Le député de Vanier, M. Jean-Guy Lemieux, affichait de sérieuses

réserves avant la réunion. Après, il expliquait avoir obtenu « des réponses ; certaines qui me sont apparues très satisfaisantes, d'autres auxquelles je devrai réfléchir et attendre de voir la portée des textes juridiques. »

M. Lemieux veut rencontrer son exécutif de comté. « Il faut que je rencontre aussi d'autres de mes collègues qu'on dit de l'aile nationaliste et on va évaluer tout ça. J'ai dit qu'on passait d'un fédéralisme dominateur à un fédéralisme rigide. Le premier ministre, lui, a employé l'expression de fédéralisme évolutif. »

Son collègue Georges Farrah, des Îles-de-la-Madeleine, a admis n'être « pas complètement satisfait au niveau du partage des pouvoirs, notamment, qui était très important pour moi. Je suis très déçu. Mais que voulez-vous, dans les circonstances actuelles, c'est le mieux qu'on pouvait soutenir. On verra les textes juridiques. »

Mais il ajoute être « un gars d'équipe, un gars solidaire ».

Quant à la vice-première ministre Lise Bacon, elle ramenait hier le rapport Allaire à « un objet de négociation qui a servi à M. Bourassa dans les négociations qu'il a eues avec les autres premiers ministres. Il a été important. C'est sûr qu'on n'a pas tous les 22 items qui étaient dans le rapport Allaire mais il a servi quand même comme base de discussion. »

## Transat...

Mais le problème est pire pour *Hunter's Child*, qui a été contraint d'abandonner la course parce que sa grand-voile lattée s'est déchirée de haut en bas, le long du mât. Il a finalement terminé sa course au port de Matane.

C'est le trimaran *Allianz Via Assurances* qui, le premier, a contourné la bouée de l'île Bonaventure, hier après-midi ; il était 16 h 43. *Primagaz* suivait trois minutes plus tard, tandis que *Pierre 1er* se pointait à 17 h 30. Plus de 100 milles séparaient le meneur du *Cépal*.

Le dernier relevé fourni hier à l'aide des bouées de localisation Argos, installées sur chaque voilier, se lisait ainsi.

## Multicoques

- 1—Jean Maurel (*Allianz Via*)
- 2—Laurent Bourgnon (*Primagaz*)
- 3—Florence Arthaud (*Pierre 1er*)
- 4—Loïck Peyron (*Fujicolor*)
- 5—Paul Vatine (*Haute-Normandie*)
- 6—Mike Birch (*Bagages Superior*)
- 7—Marc Perron (*Cépal*)

## Monocoques

- 1—Antonio Elias (*Olé*)
- 2—Pierre Fehlman (*Merit*)
- 3—Damir Milos (*ACY Grassetto*)
- 4—Daniel Mallé (*La Poste*)
- 5—Patrick Morvan (*Concarneau*)
- 6—Giovanni Soldini (*Misco*)
- 7—Arnaud Dhallenne (*Pen-Duick VI*)
- 8—Claude Ollivro (*Ville St-Malo*)



e tweed noir et blanc

à la façon irlandaise voici le tweed moucheté pour

blazer simple boutonnage porté sur short de ville,

à plis et revers. un ensemble à coordonner avec jupe

ou pantalon. blazer 295.00, short 140.00, sport contemporaine®.

la maison  
**simons**  
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

# «Ça n'aurait jamais dû arriver»

MONTREAL (d'après PC) — Valéry Fabrikant, l'auteur de la fusillade survenue hier à l'université Concordia, devait être en cour aujourd'hui pour répondre à une accusation de mépris de cour à la suite d'une poursuite intentée contre deux professeurs quant à la publication de résultats de recherches. C'est ce qu'a révélé M. Maurice Cohen, vicerecteur de l'université, lors d'une conférence de presse convoquée à la hâte hier soir.

□ Valéry Fabrikant, l'auteur de la fusillade, devait comparaître en cour aujourd'hui

« Ce soir, l'université Concordia est en deuil, a ajouté M. Cohen. « C'est une tragédie qui n'aurait jamais dû arriver et qui n'aurait probablement pu être évitée. »

Le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, n'a pu que déplorer les événements tragiques à l'issue de la réunion spéciale du Conseil des ministres, à Québec. « Je dispose de peu d'éléments d'information pour le moment. Je ne peux pas porter de jugement avant d'obtenir plus de détails. »

De son côté, le maire de Montréal, Jean Doré s'est dit attristé et a tenu à offrir tout son soutien aux familles éprouvées.



Ambulanciers et secouristes transportent un des blessés vers l'ambulance qui a rapidement pris la direction de l'hôpital Royal Victoria.

## L'affaire Perreault en Cour suprême

QUÉBEC — C'est maintenant officiel, le procureur général portera en Cour suprême la cause de Jacques Perreault, l'ancien directeur général de la ville de Québec.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Comme le veut la règle, le ministère public devra toutefois obtenir d'abord la permission d'en appeler du plus haut tribunal du Canada. Ayant obtenu le feu vert du ministère de la Justice du Québec, le procureur de la Couronne dans le dossier, Me Serge Brodeur, doit déposer cette requête au début de septembre, de telle sorte que l'audition de la cause devant trois juges de la Cour suprême ne devrait pas avoir lieu avant le début de 1993.



Jacques PERREAULT  
La cour d'appel avait par la suite décrété que ce juge avait excédé sa juridiction.

La deuxième question en litige concerne le bénéfice personnel ou dérivé que le fonctionnaire devrait retirer en commettant un abus de confiance. L'avocat de l'ex-directeur général, Me Mario Bilodeau, avait plaidé que la poursuite se devait de prouver qu'un tel bénéfice existait, ce qu'a confirmé la cour d'appel.

Le procureur de la Couronne continue à soutenir le contraire dans sa requête pour permission d'en appeler. Il se dit d'avis que la reconnaissance du bénéfice comme élément essentiel du crime concourrait à rendre inopérant l'article du Code criminel traitant de l'abus de confiance.

Le jugement de la cour d'appel, rendu sur division, argumente de plus Me Brodeur, va à l'encontre des avis déjà exprimés sur le sujet par les autres cours d'appel du Canada. Aussi, conclut-il, la question soumise à la Cour suprême s'avère d'intérêt national. Si le procureur général obtient la permission d'en appeler, a déclaré Me Brodeur au SOLEIL, d'autres points pourront être développés dans l'appel comme tel.

Les trois accusations dont M. Perreault a été libéré par la cour d'appel réfèrent à autant de versements de sommes de 500 000 \$ à l'homme d'affaires Laurent Gagnon, en 1985 et 1986. La poursuite alléguait que le directeur général de la ville avait commandé l'émission des chèques en contravention des modalités inhérentes au Programme d'intervention et de revitalisation des sites incendiés ou abandonnés de Saint-Roch.

### L'affaire Meloche

Le ressentiment provoqué par une situation perçue comme injuste chez un employeur a déjà fait des victimes à Montréal : le 7 octobre 1971, en plein centre-ville de Montréal, un homme abattait le supérieur immédiat qui lui avait signifié son congédiement la veille, et tuait également, avec un fusil de calibre .410 au canon rétréci à la main, deux autres patrons de la société Du Pont du Canada.

Vincent Meloche, 27 ans, avait déjà eu des ennuis avec les tribunaux. Considéré comme mésentendu et suicidaire, il avait été embauché par Du Pont grâce à un programme de réhabilitation d'ex-détenus auquel participait la société. Après 18 mois d'emploi, il était parvenu à graver les échelons et était devenu représentant à la division des pellicules cellulose et plastiques.

La veille du jour fatidique, Meloche, indisposé, ne s'est pas présenté au travail. Son supérieur immédiat, George Brian Matthews, 61 ans, avec lequel il ne s'entend pas, le joint au téléphone et lui apprend qu'il est congédié pour insubordination.

Le lendemain matin, Meloche s'amène quand même aux bureaux de la société, au 555 ouest, Dorchester (aujourd'hui le boulevard René-Lévesque), et obtient de s'entretenir avec son « ancien patron ». Un autre membre du personnel cadre, Thomas Cawley, 48 ans, participe à la rencontre. Soudain, deux coups de feu se font entendre. Et un peu plus tard, un troisième. Un autre patron chez Du Pont, Gaétan « Gordo » Langlois, 42 ans, est également abattu dans un bureau voisin.

Pour Meloche, les quelques années suivantes n'ont pas été de tout repos. Il s'est promené de procès en procès et d'appel en appel. Le 26 mars 1976, Vincent Meloche reçoit sa dernière sentence : trois peines de réclusion à perpétuité. Mais en 1984, huit ans plus tard, alors qu'il est âgé de 40 ans, il bénéficie d'une remise de peine.

### La polytechnique

Le drame d'hier à l'université Concordia ne manque également pas de rappeler un autre événement tragique qui a marqué la mémoire collective des Montréalais et de toute la population du Québec : la trop célèbre tuerie de l'Ecole polytechnique de Montréal.

Cet événement d'une rare violence, qui est survenu le mercredi 6 décembre 1989, a profondément marqué les Québécois. Dans un geste aussi difficilement compréhensible que démentiel, un jeune homme a froidement tué à bout portant 14 jeunes femmes fréquentant l'Ecole polytechnique et en a blessé sérieusement plusieurs autres.

Le « tireur fou », Marc Lépine, avait crié au cours du carnage : « Vous êtes des filles. Vous allez devenir ingénieurs. J'hais les féministes. » Après avoir commis son horrible forfait, il s'est lui-même enlevé la vie, se tirant une balle de carabine semi-automatique en plein visage.

## L'ouragan Andrew a fait 13 morts et causé 8 milliards \$ de dégâts

MIAMI (AP, AFP) — L'ouragan Andrew, l'un des plus violents à s'être abattu sur les côtes américaines depuis plusieurs décennies, a fait 13 morts, dix en Floride et trois aux Bahamas, et près de 8 milliards \$ de dégâts. Il poursuivait hier sa route vers la côte nord du Golfe du Mexique, qu'il pourrait toucher jeudi matin.

Devant l'ampleur de la catastrophe, le président George Bush a tenu à se rendre hier en fin de journée dans la région de Miami pour constater sur place l'étendue des dégâts. « C'est un problème sérieux et mes pensées vont à la population de Floride. Nous ferons tout pour lui venir en aide », a déclaré le président.

Sans la déclaration de l'état d'urgence dimanche, qui avait permis d'évacuer près d'un million de personnes vers des abris, le bilan humain aurait pu être plus lourd, selon les experts. Andrew, premier ouragan atlantique de la saison, a en effet atteint la puissance maximale avec des pointes de vent de près de 270 km/heure à terre.

Après avoir balayé les Bahamas, où il a tué au moins trois habitants, l'ouragan s'est

abattu sur Miami dans la nuit de dimanche à hier, causant la mort d'au moins deux personnes dans le comté de Dade. L'une d'entre elles a été tuée par la chute d'un arbre, a précisé le gouverneur Lawton Chiles. Dix personnes ont été tuées dans toute la Floride, selon la police.

« Les bourrasques étaient si violentes qu'elles aspiraient les papiers à travers les orifices des portes », a raconté le photographe Bill Cooke, domicilié dans la banlieue de Miami.

Hagards et incrédules, les habitants de Miami restés sur place se sont aventurés dans les rues, en fin de matinée, pour constater l'ampleur des dégâts : arbres et de feux de signalisation arrachés, fenêtres et toitures de maisons emportées, avions entassés les uns sur les autres dans les aéroports.

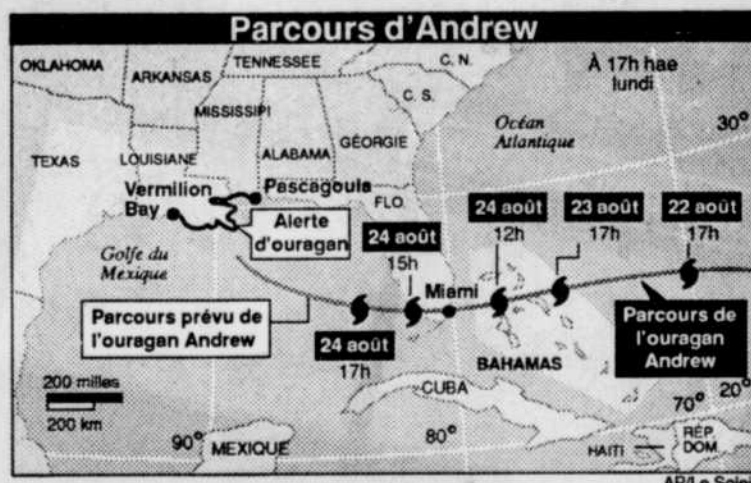
À Miami, les rues du quartier huppé de Coconut

Grove étaient jonchées de bateaux catapultés par les gigantesques vagues, tandis que le hall d'entrée du Fontainebleau Hilton était noyé sous un mètre d'eau. Les plus gros dégâts semblent se concentrer dans la zone sud de la ville, de Coral Gables jusqu'aux fermes d'Homestead, près des Florida Keys.

Au moins 400 000 personnes ont été privées de courant, selon la Compagnie d'électricité de Floride, et plusieurs semaines pourraient s'écouler avant que le service soit entièrement rétabli. Des fissures dans un réservoir de carbu-

rant ont entraîné le déversement de près de 100 000 litres d'essence dans la Biscayne Bay. Même le Centre national des ouragans a été endommagé, perdant son radar et ses systèmes radio avant l'arrivée d'Andrew sur les côtes.

Alors que la Floride commençait à réparer les dégâts, d'autres régions des États-Unis — Alabama, Louisiane, Mississippi et Texas — se préparent à affronter Andrew qui poursuit sa route à travers le Golfe du Mexique. Il devrait atteindre la Nouvelle-Orléans (Louisiane) jeudi à l'aube, selon les spécialistes.



## Rares au Canada

TORONTO (PC) — Il est plutôt rare que des ouragans comme celui qui a frappé les Bahamas et le sud de la Floride atteignent le Canada, et lorsqu'ils le font, ils sont rarement aussi dévastateurs.

Il y a bien sûr des exceptions. L'ouragan Hazel a fait 83 morts dans la région de Toronto, en 1954, et l'ouragan Bertha a causé la mort de six membres d'équipage d'un navire au sud de la Nouvelle-Écosse, en 1990. Plus de 30 pêcheurs de homard d'Escuminac ont également péri dans une tempête qui a secoué les Maritimes en juin 1959.

Mais à strictement parler, ces ouragans n'en sont pas vraiment lorsqu'ils atteignent le Canada, a expliqué M. Jim Abraham, du Centre canadien des ouragans à Halifax.



À l'aéroport Kendall-Tamiami, des petits avions ont été déplacés comme de vulgaires fétus de paille.

# LA FAMINE FRAPPE EN SOMALIE ET AU MOZAMBIQUE!

*Il faut faire vite!*

Envoyez vos dons à : Caritas-Sherbrooke\*, 636, rue Québec, Sherbrooke, J1H 3M2 (reçu pour déclaration fiscale)

Un organisme catholique associé à Caritas Internationale

# Québec «sera la dernière province à ratifier», dit Rémillard

## Le report du référendum ne fait plus de doute

QUÉBEC — Tous rangés derrière leur chef, les ministres de Robert Bourassa souhaitent que le Québec soit le dernier à ratifier l'accord constitutionnel, ce qui

justifierait le report du référendum prévu pour le 26 octobre.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

Le Québec «sera la dernière province à ratifier en fonction d'un processus qui reste à établir», dit le ministre Gil Rémillard, parrain de la loi 150.

Avant de décider quoi que ce

soit, ajoute-t-il, il faudra voir le processus qui sera décidé à Charlottetown où les premiers ministres se réuniront plus tard cette semaine afin de discuter précisément de la manière et de l'échéancier à retenir pour approuver formellement l'accord.

Le scénario d'un référendum qui ne serait pas organisé sous la responsabilité de l'Assemblée nationale semble le seul exclu par M. Rémillard qui se rendra lui-même à Charlottetown dès demain matin.

Pour sa part, le ministre Marc-Yvan Côté parle d'un «délai crédible» à décréter avant de tenir le référendum et il écarte la possibilité d'une élection. «Un référendum sur un dossier comme celui où les Québécois vont pouvoir se prononcer, c'est majeur. Une élection c'est une autre affaire.»

Comme sa collègue Lise Bacon, qui estime que l'entente vient tirer le tapis sous les pieds des souverainistes, M. Côté entrevoit des heures déchirantes pour le PQ. «Au Parti québécois, ils devront choisir: devenir un parti marginal au Québec ou se réajuster sur le plan de leur idée fondamentale et accepter de vivre à l'intérieur du Canada.»

Car selon le ministre de la Santé, l'accord conclu samedi est tout à fait vendable aux Québécois, quoique disent «les Larose, les Daoust, les Bouchard qui, de toutes façons, avaient une idée de faite».

### Pagé plus réservé

Le ministre Michel Pagé croit lui aussi que les autres provinces devront ratifier l'accord avant le Québec mais, «ultimement», il devra y avoir un référendum. Quant au contenu de l'entente, M. Pagé ne se montre pas excessivement enthousiaste.

Selon lui, l'accord est «intéressant à certains égards mais devra faire l'objet d'éclaircissements à d'autres égards». M. Pagé note que ce n'est pas à lui qu'il revient de «tracer la ligne» et que le caucus et le parti, et finalement l'ensemble des Québécois devront trancher.

Par ailleurs, à titre de leader parlementaire du gouvernement, M. Pagé a indiqué que l'Assemblée nationale devrait être convoquée au plus tard le 8 septembre, mais peut-être dès la semaine prochaine, pour modifier la loi 150. Le seul autre ministre à affi-

cher une satisfaction plus modérée, hier, a été M. Yvon Vallière qui a simplement qualifié l'entente de «viable», tout en soulignant qu'au «niveau des pouvoirs, les gens se seraient peut-être attendus à davantage mais, dans toute situation de négociations, il faut faire des compromis».

Là-dessus, son collègue Claude Ryan voit les choses d'un autre oeil et lance au passage une pierre aux auteurs du programme constitutionnel du parti et aux militants libéraux qui l'ont voté à leur congrès de mars 1991.

Selon lui, en effet, la question du partage des pouvoirs «n'est pas aussi simple que certaines résolutions qu'on adopte à des congrès. Les mécanismes inscrits dans l'accord permettront de franchir des pas très substantiels dans plusieurs domaines dès la première année d'application de l'accord et par les années qui suivront. Et c'est peut-être une voie plus réaliste que celle qui consiste à faire des définitions ex-cathedra.»

M. Ryan se félicite de l'entente dans laquelle «il y a plus qu'il n'y avait dans le lac Meech», souligne-t-il.

## L'opposition fédérale devant un accord quasi incontournable

OTTAWA — Même si le texte définitif de l'accord constitutionnel ne sera connu que jeudi, après une dernière «révision» des premiers ministres et des chefs autochtones, les chefs de l'opposition concèdent déjà qu'il sera difficile de s'opposer à un consensus aussi large.

par MICHEL VASTEL  
LE SOLEIL

«Le fait qu'une entente a été conclue entre le gouvernement fédéral, les provinces, les Territoires et les chefs autochtones constitue une réalité pas mal incontournable», de confier le chef du NPD, Audrey McLaughlin, au SOLEIL. On peut prétendre que c'était la même chose pour les accords du lac Meech, mais cela tenait du miracle car il y avait des astérisques à côté des signatures.

Aux plus hauts échelons du caucus libéral, même son de cloche: «Cela va être facile pour nous, d'assurer un leader du caucus qui a demandé de ne pas être identifié. La clause Canada est celle qu'on réclamait, la répartition des pouvoirs se fait —à la Beaudoin-Dobbie—, l'entente sur les peuples autochtones ne pose guère de problème.» Les seuls points de litige, chez les libéraux, viendront de l'échec du gouvernement fédéral de renforcer la gestion du marché commun, et du rôle qu'on veut faire jouer au Sénat.

«Ce pourquoi Lucien Bouchard est parti (l'accord du lac Meech) nous a été redonné. Et ce pourquoi je suis resté (plus de pouvoirs pour le Québec) Mulroney nous l'a donné», de résumer Benoît Bouchard hier. Même remarque au Conseil du Patronat:

«les fédéralistes (québécois) n'ont d'autre choix que d'appuyer l'entente négociée par Robert Bourassa», dit le président Ghislain Dufour, même s'il reconnaît que dans cinq ou dix ans, il faudra sans doute faire le point une nouvelle fois sur la répartition des pouvoirs entre Ottawa et Québec. Des textes provisoires

Un peu comme les ententes «historiques» annoncées au jour le jour, les textes qui devaient être terminés la nuit dernière et télécopiés aux provinces ce matin, restent «provisoires». Ce n'est que jeudi à Charlottetown qu'une première version définitive sera présentée aux chefs de gouvernement.

«On s'attend à ce que la conférence des premiers ministres constitue une séance de révision des ententes de la semaine dernière, a-t-on confirmé dans l'entourage de Joe Ghiz, président de la conférence. Et cela pourrait être difficile.»

«Les risques d'accrochage sont réels», confirme un conseiller de M. Mulroney. Mais tout le monde convient, dans les milieux fédéralistes, que l'unanimité de samedi dernier tient tellement du miracle que personne n'osera s'y opposer.

La réunion de Charlottetown sera donc la vraie conclusion d'une négociation commencée en septembre dernier avec le dépôt des «offres» fédérales.

Le gouvernement fédéral croit tellement à ce dénouement qu'il s'est enfin décidé à envoyer le Greffier, Paul Tellier, et la sous-ministre aux Relations-fédérales provinciales, Jocelyne Bourgon, tenir une séance d'information avec les partis d'opposition et les représentants de la presse nationale.

Dans certains milieux, on souhaitait cette ouverture, estimant que les critiques virulentes déjà exprimées au Québec et dans l'Ouest tiennent du malentendu. Les scénarios de ratification

Le gouvernement fédéral espère que la conférence de Charlottetown concentrera son attention sur une procédure de ratification rapide —une sorte de *fast track* à l'américaine— plutôt que sur la substance de l'entente elle-même.

L'option privilégiée samedi soir, lorsque les premiers ministres se sont quittés, serait celle d'un référendum national, sur une question rédigée par ce qu'on appelle déjà «le collège des 17». Cela se ferait alors «dans les meilleurs délais» promet un proche de M. Mulroney et le Parlement devrait rapidement adopter la question.

Si on suit donc son conseil, les Communes et le Sénat se réuniront quelques jours seulement en septembre pour adopter la question référendaire, puis se mettront en vacances pour participer à la campagne.

Et ce n'est que plus tard à l'automne, après le Référendum, que les résolutions tomberont sur le plancher des diverses législatures et que des votes «à la vapeur» seront pris.

## Jean Allaire cédera sa place de modérateur au terme du congrès

Contrairement à la coutume, mais pour des raisons évidentes, le président de la commission politique du Parti libéral du Québec, M. Jean Allaire, cédera sa place comme modérateur à la séance plénière de clôture du congrès du PLQ, samedi prochain, au PEPS de l'université Laval. Celle-ci sera exceptionnellement présidée par le secrétaire-général de cette instance, M. Michel Bouliane.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

Ce dernier a expliqué au SOLEIL que le maître à penser de la politique constitutionnelle du PLQ serait dans une situation particulièrement délicate face à une assemblée générale qui pourrait mettre en veilleuse, sinon reléguer aux oubliettes, de larges

congrès de samedi. Une séance de brassage d'idées et de prises de pouls pouvant compter au total plus de 160 militants et militantes, soit 18 délégués et six substituts par circonscription.

Un cahier, dont la dernière révision datait du 20 août, était remis à chaque personne présente, faisant le rappel des événements depuis le rapatriement de la Constitution en 1982, jusqu'au congrès de mars 1991.

En sus, un tableau comparatif du programme constitutionnel du PLQ, les ententes multilatérales du 7 juillet et l'Accord du lac Meech alimentait aussi la réflexion et la discussion.

Une autre assemblée de même nature s'est aussi déroulée hier soir, à Lévis, pour les délégué(e)s des circonscriptions de la rive sud de Québec. Ces deux assemblées de délégués clôturaient de telles mises à jour du dossier constitutionnel tenues à la grandeur de la province depuis une dizaine de jours.

Chacune de ces rencontres devait permettre au Comité de suivi des engagements électoraux, et à la commission politique, de présenter aux assises du 29 août une résolution devant refléter «la vision et le choix des militants».

pans du rapport qui porte son nom et qui a largement inspiré le programme constitutionnel du parti.

Celui-ci, adopté en mars 1991, préconise la pleine souveraineté du Québec dans 23 champs de compétences et la tenue d'un référendum «avant la fin de l'automne 1992», soit sur un accord avec le reste du Canada, «respectant la réforme proposée par le Québec», ou à défaut, sur la souveraineté assortie d'une union économique gérée par des institutions de nature confédérale.

Or, l'entente provisoire sur laquelle se sont entendus les chefs politiques du pays, à Ottawa, taille en pièces un bon nombre des attentes exprimées par les militants.

Le secrétaire général de la commission politique du PLQ est venu brièvement flâner le vent, hier soir, au Centre Durocher, à Québec, où avaient été convoqués à huis clos les délégués de onze circonscriptions de la région de Québec pour faire le point sur le dossier constitutionnel avant le

**Notre savoir-faire a fait naître bien des choses...**

**LA QUINCAILLERIE**

extrusion

vis de plastique

**LE SUR MESURE**

VENDREDI 10

aménagement commercial

lettrage

COLLE DE L'AUBRIVIERE

fabrication de formes assorties

Design exceptionnel

**Notre imagination vous mènera encore plus loin.**

**PRODUITS PLASTIQUES**

**Aetana INC.**

75, rue des Épinettes, Québec G1L 1N6

**626-6917**

Téléc.: 626-4592

**À deux pas de la nouvelle saison, déjà un GRAND SOLDE AUTOMNAL**

**Clarks®**  
Wallabees®

**PRÉSENTE...**

**WALLABEE**  
en cuir noir seulement

**DISCOVER**  
en cuir brun ciré

**VANCOUVER**  
en noir, brun, taupe, bison

**HAMOND**  
en noir, taupe

**Chaussures**

**G. PARENT INC.**

Mail Centre-Ville Québec 522-8975

Place des Quatre-Bourgeois Sainte-Foy 659-3216

Carrefour Charlesbourg 623-4219

**RABAIS DE 20%** sur présentation de ce coupon, valide jusqu'au 12 septembre 92

Les modèles illustrés peuvent légèrement différer des modèles effectivement offerts.

**VERRES DE CONTACT**

**CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD**

Gaëtan Richard, md  
FRCS(C)

1045, chemin Ste-Foy  
QUÉBEC  
Face Hôpital St-Sacrement

**683-4450**

**Incroyable !**

**«La simplicité et la puissance d'un Macintosh à un si bas prix, c'est presque incroyable !»**

**Macintosh LC II**  
Microprocesseur 68030/16Mhz  
4Mo de RAM et disque rigide de 40 Mo  
Écran 12" à 256 couleurs  
Imprimante jet d'encre Stylewriter  
Clavier français et souris  
Logiciel Système 7

**2499\$\***

**BOUTIQUE click**

2788 chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, Québec

**654 0506**

16 autres ensembles d'ordinateurs et d'imprimantes Macintosh à partir de 1499\$

\*Prix en vigueur jusqu'au 27 septembre 1992. Apple et le logo d'Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc. Macintosh et Stylewriter sont des marques de commerce d'Apple Computer Inc.



Le Côte de Gaspé met le cap vers Gaspé aujourd'hui.

□ **Le Côte de Gaspé de retour au port**



Le Soleil, Jean Vallières

## «La journée de dimanche a été notre plus belle depuis le début du projet»

QUÉBEC — Après avoir prouvé sa manoeuvrabilité et sa navigabilité, et après avoir même doublé le catamaran *Cépal* au large de Montmagny, le *Côte de Gaspé* est finalement revenu à Québec, hier.

par GUY DUBÉ  
LE SOLEIL

Mais c'est la prudence qui, avant toute chose, a motivé le skipper Augustin «Tintin» Cotton de faire

demi-tour et de rentrer à Québec. «Tintin a décidé que personne ne va risquer sa vie là-dedans et c'est une décision très sage de sa part de revenir ici», commentait un des équipiers, Gérard Doiron, hier midi.

Autant l'équipage était déçu, en fin de semaine, que le comité de course refuse la participation du *Côte de Gaspé*, autant ce même équipage accepte maintenant sereinement la décision du comité. Le trimaran gaspésien était non conforme à 32 points de sécurité, dont certains majeurs, selon les règlements de l'Union nationale de course au large (UNCL). Ces exigences ne s'appliquent cependant pas aux adeptes de la navigation de croisière sur le fleuve.

«On aura maintenant tout le temps voulu pour roder le bateau, le raffiner. Mais on peut d'ores et déjà vous dire qu'il va très, très bien, on le sait maintenant», ajoutait Doiron hier.

Tant pour le skipper Augustin Cotton, le barreur Réjean Desgagnés que pour tout l'équipage, «la journée de dimanche a été no-

tre plus belle depuis le début du projet, il y a deux ans et demi. C'était très agréable de voir tous les gens nous appuyer, même si nous avions été exclus de la course».

Ce n'est pas 30, mais 40 minutes après le départ officiel de la transat que le *Côte de Gaspé* a eu le feu vert pour s'élancer à son tour sur le Saint-Laurent. Malgré ce retard de 40 minutes, le trimaran de 50 pieds a eu le temps de doubler deux concurrents retardataires, dont le catamaran *Cépal* (60 pieds), du Lac-Saint-Jean, à la hauteur de l'île Madame, dans l'archipel de Montmagny.

Le voilier doit repartir du Vieux-Port de Québec aujourd'hui pour s'en retourner à Gaspé. Le multicoque doit entre autres servir de bateau hôte des Jeux d'été du Québec, qui se tiendront à Gaspé l'an prochain.

## Mort de Caroline Matte

### Les tests microbiologiques appuient le diagnostic du syndrome du choc toxique

QUÉBEC — Les analyses microbiologiques des prélèvements faits sur le corps de Caroline Matte, morte le 26 juillet à l'âge de 22 ans, viennent appuyer l'hypothèse du syndrome du choc toxique.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE  
LE SOLEIL

«Quant à moi, c'est réglé, soutient le coronar Jean-Marc Picard. Bien sûr, il subsistera toujours un doute, car on n'a pas fait les tests quand Caroline était vivante; elle n'était pas là pour répondre à nos questions. Mais les résultats des analyses appuient encore plus notre diagnostic.»

Les analyses effectuées dans un laboratoire d'Ottawa, ont révélé la présence d'une souche de staphylocoque doré vaginal productrice de toxine. La production de cette toxine pourrait avoir été favorisée par l'usage trop prolongé d'un même tampon hygiénique.

«Quand un microbe est dans le sang, explique le coronar Picard, on donne des antibiotiques pour le tuer et on peut réussir à sortir la personne du pétrin. Le microbe libère une toxine; quand la toxine atteint un niveau toxique, ça ne se soigne pas. L'organisme n'en peut plus et il crève.»

Les premiers résultats de l'autopsie avaient révélé au

docteur Sylvie Trotter la présence du microbe staphylocoque doré dans les muqueuses de la jeune victime charles-bourgeoise. Consultante en microbiologie-infectiologie au CHUL, le docteur Trotter avait alors suggéré au coronar Picard de s'orienter vers l'hypothèse d'un décès dû au syndrome du choc toxique. Les dernières analyses ont effectivement démontré la présence d'une toxine libérée par le microbe, confirmant l'hypothèse de départ.

Le coronar Picard en est maintenant au stade de la réflexion. Fera-t-il des recommandations? Il ne sait pas encore. Mais il est bien conscient «qu'aux Fêtes, tout le monde aura oublié ce décès».

Pour le coronar, il s'agit maintenant d'insister auprès des femmes sur l'importance de changer fréquemment de tampons. A toutes les trois ou quatre heures, préconise-t-il. En outre, il ajoute que les femmes ne devraient jamais porter de tampons durant la nuit, mais plutôt opter pour une protection extérieure.

## Cégeps: la CEQ réclame une solution aux listes d'attente

Les cégeps débordent et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) demande au gouvernement de trouver rapidement une solution équitable au problème des jeunes qui, même s'ils satisfont aux exigences d'admission, ne peuvent entrer au cégep faute de places disponibles.

Selon la CEQ, plusieurs centaines de jeunes qui détiennent leur diplôme d'études secondaires et désirent s'inscrire au cégep sont placés présentement sur des listes d'attente. Elle évalue le nombre de ces jeunes à 500 dans la région de Montréal et à 200 au cégep de Limoilou à Québec.

Pour la CEQ, les cégeps connaissent une hausse des demandes d'admission depuis quelques années et celle de cette année, même si elle est importante, n'en était pas moins prévisible.

Selon la présidente de CEQ, Mme Lorraine Pagé, la situation actuelle constitue une injustice

pour les jeunes. Elle conseille au gouvernement, qui a convoqué une commission parlementaire sur l'enseignement collégial pour le mois de novembre, de régler de toute urgence ce problème, au lieu de perdre son temps dans des débats de structures et de tout remettre en question, y compris l'existence même des cégeps.

**Pour apprendre et perfectionner votre anglais**

**INSCRIPTION ACTUELLEMENT EN COURS COURS PRIVÉS DISPONIBLES EN TOUT TEMPS**

**Les Ateliers de conversation anglaise**

**SAINT-FOY**  
Place de la Cité  
2635, boul. Hochelaga  
Bureau 206 G1V 4T3  
Tél.: 657-2600

**CHARLESBOURG**  
Cité Quatre-Saisons  
530, boul. de l'Atrium  
Bureau 203 G1H 7H1  
Tél.: 623-1061

| Session automne-hiver 92                   |                     |
|--------------------------------------------|---------------------|
| <b>Jour 9h à 12h</b>                       |                     |
| Lun., mer., ven.                           | 14 sept. au 23 oct. |
| Mar., jeudi                                | 15 sept. au 12 nov. |
| <b>13h30 à 16h</b>                         |                     |
| Mar., jeudi                                | 15 sept. au 12 nov. |
| <b>17h à 18h30</b>                         |                     |
| Lun., mer.                                 | 14 sept. au 18 nov. |
| Mar., jeudi                                | 15 sept. au 19 nov. |
| <b>Soir 19h à 21h30</b>                    |                     |
| Lun., mer.                                 | 14 sept. au 4 nov.  |
| Mar., jeudi                                | 15 sept. au 5 nov.  |
| <b>Samedi 9h à 12h</b>                     |                     |
| Adultes ou adolescents                     | 19 sept. au 28 nov. |
| <b>Cours intensif d'immersion 9h à 16h</b> |                     |
| Lun. au ven.                               | 14 sept. au 2 oct.  |

**EAGLE 2000 GTX 1992**

**10 995\$**

- Unité # 3521
- Berline 4 portes
- Moteur 2 litres
- Servodirection
- Servofrein
- Volant inclinable
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Sieges recouverts de tissu
- 2 rétroviseurs
- Et plus encore...

**GOSSELIN**  
ST-NICOLAS 831-2050

APRÈS-VENTE: AUTO DE COURTOISIE GRATUITE  
\* Rabais inclus, frais d'expédition et taxes en sus

**Lucia**

La collection Lucia vous séduira avec son choix incomparable de vestes, chandails, chemisiers, jupes, bermudas et pantalons. Tailles disponibles 6 à 18 ans

**Simone Paris**  
un peu plus loin des centres commerciaux pour un plus beau choix de vêtements, un meilleur service personnalisé, des ajustements et des retouches, sans frais supplémentaires.

**Simone Paris**  
LE PRÊT-À-RAVIR  
2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (près de l'Hôpital Laval)  
**656-1902**

**COMPLETS SUR MESURE**

**à partir de 398\$**

LE COMPLET SUR MESURE BOVET: UN VÊTEMENT RAFFINÉ, DISTINGUÉ

Bovet vous offre le privilège de choisir une étoffe haute gamme parmi une superbe collection de tissus pure laine importés d'Espagne, d'Italie et d'Angleterre dans plus de 200 motifs, à 398\$, 418\$, 438\$ et plus. Que ce soit un complet croisé ou droit, nos maîtres-tailleurs donneront à votre complet cette coupe parfaite de l'élégance masculine.

**Bovet**

Galeries de la Capitale 627-5730  
Place Fleur-de-Lys 522-4057  
Place Ste-Foy 653-6255

**L'incroyable Vente Estivale**

**Jusqu'à 50% de rabais et plus**

**MEUBLES Jacques Gaulin**  
2158, boul. Charest Ouest  
Sainte-Foy  
Parc Jean-Talon Nord  
681-8106

MasterCard  
VISA

# expoTang

## DANS TOUS NOS

aucun intérêt  
aucun comptant  
aucun paiement

# COMMENCEZ À PA

sur toute la marchandise



#### CUISINIÈRE

- Four à nettoyage facile
- Éléments amovibles
- Porte de four en verre noir

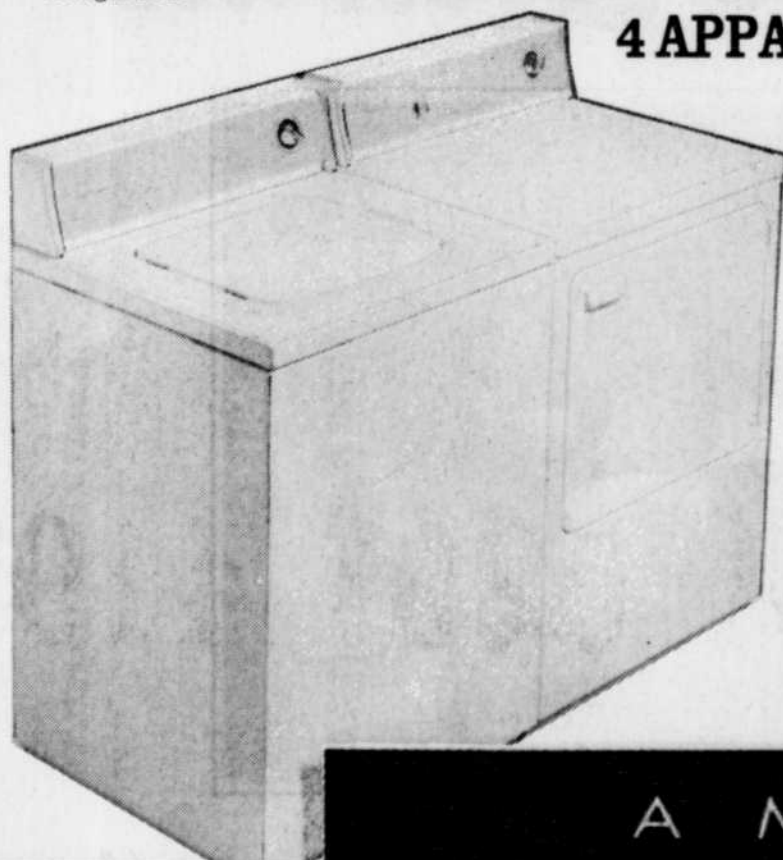
#### RÉFRIGÉRATEUR 17 pi cu

- 2 clayettes réglables
- 2 compartiments à produits laitiers
- 2 balconnets dans la porte du réfrigérateur

**PRIX RÉDUIT  
EXPO TANGUAY**

# 1899<sup>95</sup>

4 APPAREILS



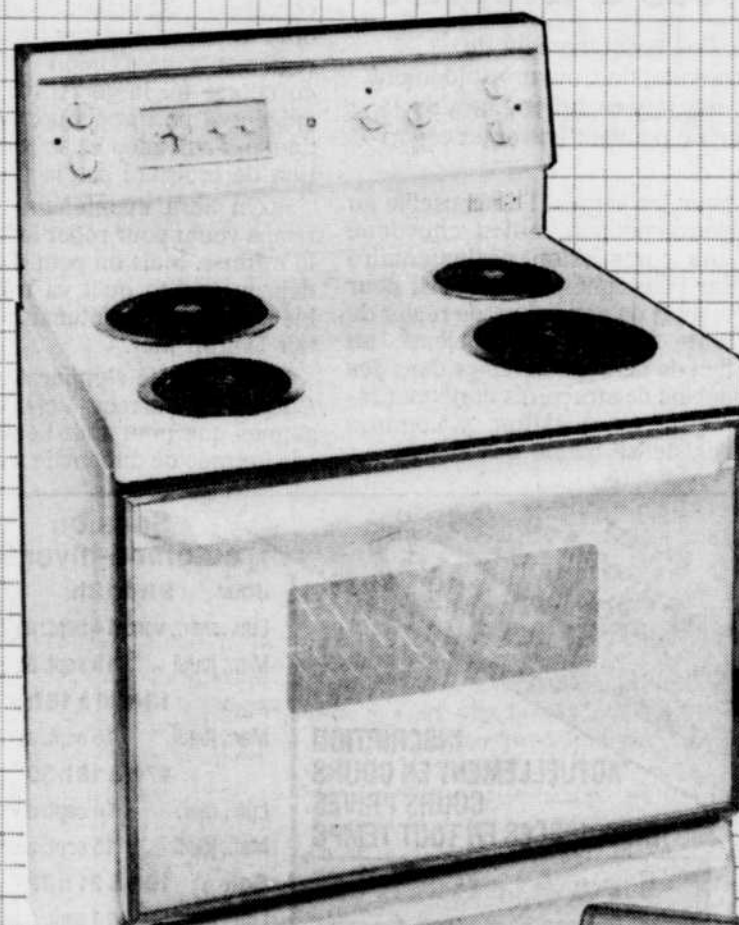
#### • LAVEUSE

2 programmes de lavage et de rinçage  
2 sélections de température

#### • SÈCHEUSE

Séchage minuté  
2 sélections de température

**MCCLARY**



#### CUISINIÈRE

107364, Blanc sur blanc. Panneau de contrôle et porte de cuisinière blancs. Four à nettoyage facile. Horloge analogique. 1 prise de courant

**PRIX RÉDUIT  
EXPO TANGUAY**

# 599<sup>95</sup>



#### • LAVEUSE

092485, Laveuse G.E., 4 vitesses de lavage, 7 programmes, 5 sélections de température, lavage/rinçage, choix de niveaux d'eau multiples, mini-cuve, distributeur d'assouplissant et de javellisant, panier filtreur, blanc sur blanc

#### • SÈCHEUSE

092486, Sécheuse automatique G.E., 6 programmes, 3 sélections de température, lampe intérieure

**PRIX RÉDUIT  
EXPO TANGUAY**

# 919<sup>95</sup>

L'ENSEMBLE

Livraison et service gratuits à la

# A MEUBLEMENTS TANGUAY

Cartes de crédit acceptées. \*\* Sous réserve de l'approbation du Service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt sera porté à votre compte à partir du 12 août 1993 sur le solde dû.

#### LÉVIS:

5720, boul. Étienne-Dallaire  
(angle Kennedy)  
**833-4511**

#### BEAUPORT:

535, boul. Ste-Anne  
**667-6282**

#### LES SAULES:

Carrefour Les Saules  
5150, boul. l'Ornière  
**871-4411**



# Tanguay

## OS MAGASINS

## AYER DANS

# IAN

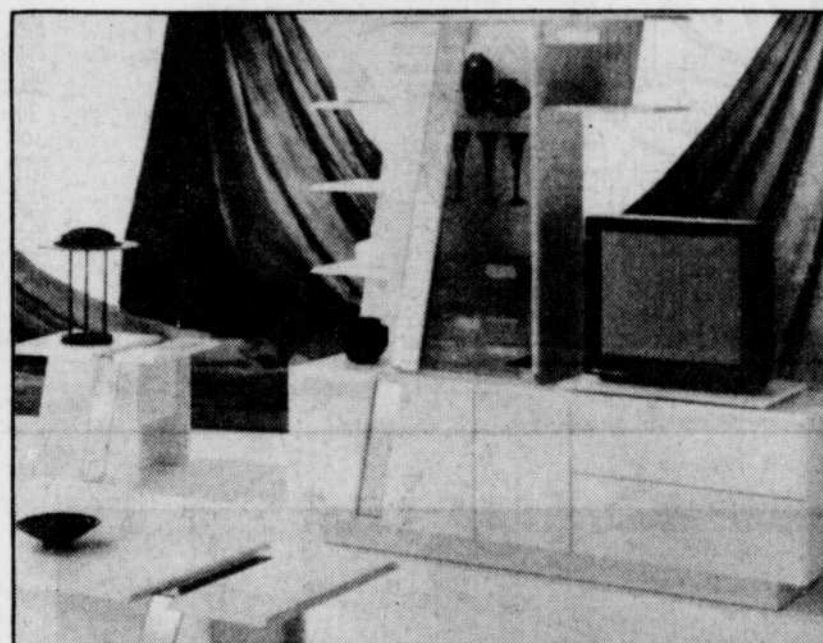


### RÉFRIGÉRATEUR 18 pi cu

- 108906
- Réf. 18 pi cu
- Porte texturée et reversible
- Tablette de verre trempé
- Encastrable

## 824<sup>95</sup>

**PRIX RÉDUIT  
EXPO TANGUAY**



**LAURIER**

Mobilier de rangement en mélamine au fini laqué texturé. Couleurs disponibles : blanc ou noir.

**PRIX RÉDUIT  
EXPO TANGUAY**

## 719\$



Mobilier de salon. Choix de tissus ou simili-cuir. Choix de couleurs.

**VICTORAMA**

**Fauteuil**

## 319\$

**Sofa**

## 529\$

**Causeuse**

## 419\$

à la grandeur de la province!

# A MEUBLEMENTS TANGUAY

### TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul. des Récollets  
(819) 373-1111

### RIMOUSKI:

822, boul. Ste-Anne  
(route 132)  
POINTE-AU-PÈRE  
725-4411

### LIVRAISON ET SERVICE:

QUÉBEC: 872-2242  
TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111  
RIMOUSKI: 725-4411



## 80 000 \$ d'amendes à 4 autochtones qui ont fraudé l'assurance-chômage

BAIE-COMEAU — Coupables d'une vaste fraude à l'endroit de l'assurance-chômage, quatre dirigeants de la bande amérindienne des Escoumins viennent d'écoper chacun d'une amende de 20 000 \$.

par MARC SAINT-PIERRE  
LE SOLEIL

Et leur chef Denis Ross a écopé de deux amendes de 475 \$ en plus de devoir exécuter 50 heures de travaux communautaires pour avoir entravé le travail des policiers à l'occasion de la descente policière des 12 et 13 juin 1989 à compter de laquelle la fraude a été mise au jour.

Cette sentence prononcée par le juge de la Cour du Québec Gérald Laforest au Palais de justice de Baie-Comeau, hier, met un point final à une affaire qui aura été riche en rebondissements dès son premier jour, jusqu'à amener des agents de la GRC coincés sur la réserve des Escoumins à demander l'aide de la SQ pour se dégager d'un blocus autochtone.

Dans le jugement fouillé et

ponctué de jurisprudence qu'il a prononcé, le juge Gérald Laforest condamne Bernard Ross, Didier Ross, Réginald Moreau et Daniel Ross à payer globalement 80 000 \$ pour avoir fraudé Emploi et Immigration Canada pendant quatre ans.

Respectivement directeur général de la bande des Escoumins, directeur des affaires communautaires, agent de développement économique et agent de prévention contre l'alcool et les drogues, les quatre dirigeants avaient reconnu leur culpabilité en mai à l'accusation d'avoir frustré l'assurance-chômage pour une somme de plus de 1000 \$. Ceci, entre le 28 mai 1985 et le 1er novembre 1989.

En plusieurs volets, la sentence prononcée par le juge Laforest illustre toutefois que la fraude a de beaucoup dépassé le millier de dollars puisqu'elle précise que ce

sont 172 132 \$ qui devront être remboursés par les quatre dirigeants autochtones d'ici à juillet 1995.

Un accord intervenu plus tôt cette année entre le Conseil de bande des Escoumins et Emploi et Immigration situe justement à ce niveau la somme que les Amérindiens se sont engagés à rembourser.

L'avocat des dirigeants, Me Jean-Claude Dufour, indiquera incidemment au Tribunal qu'une somme de 50 000 \$ a déjà été remise à l'État ce 1er juillet.

Notant que sans un procès susceptible de lui révéler tous les faits, il n'a eu à sa disposition que les déclarations des avocats, le juge Laforest a néanmoins pu saisir que les quatre dirigeants avaient élaboré un véritable système avec des travailleurs des entreprises gérées par le Conseil de bande. Système entre autres caractérisé par des faux relevés d'emplois, du travail rétribué en dépit de versements d'assurance-

chômage, des compensations sous la table, des remises d'une partie des salaires, des congédiements pour ceux qui refusaient d'y participer, etc.

La fraude a permis au Conseil de bande d'obtenir main d'oeuvre et biens, a constaté le juge Laforest en substances.

De l'avis du magistrat, qui a cité des éléments de jurisprudence, la fraude des quatre dirigeants dégage un degré de gravité élevé. En revanche, a-t-il ajouté, ceux-ci n'avaient pas d'antécédents judiciaires et n'ont pas mis d'argent dans leurs poches.

Outre les lourdes amendes et l'ordonnance de remboursement, la sentence des quatre hommes a été encore assortie d'une période de probation de trois ans.

Quant au chef Ross, il avait le 7 mai reconnu sa culpabilité à deux accusations d'avoir résolulement mis les bâtons dans les roues de la GRC lors des perquisitions de juin 1989. Le directeur général Bernard Ross a reçu la même sentence. 475 \$ d'amende et 50 heures de travail communautaire.

Également accusés d'entrave au travail des policiers le 13 juin 1989, Didier Ross, Réginald Moreau et Daniel Ross ont été condamnés chacun à une amende de 200 \$.

À sa sortie de la salle d'audience, entouré de ses collaborateurs, le chef Denis Ross s'est refusé à tout commentaire.

Chef depuis douze ans de la réserve des Escoumins, M. Ross a été réélu pour un septième mandat en juillet, sans opposition.

## Le tuteur du CHUL sera le patron de tous les directeurs

QUÉBEC — Le tuteur du CHUL, Claude Desjardins, vient d'être nommé p.d.g. du nouveau Centre de référence des directeurs généraux et des cadres du réseau de la santé et des services sociaux. Les directeurs généraux contestent l'existence de ce centre.

M. Desjardins occupera son nouveau poste en avril 1993, après avoir réglé les problèmes du CHUL.

Ce centre, création de la loi 120, donnera des certificats d'attestation aux directeurs généraux en place, fera passer des examens aux aspirants directeurs et tâchera de trouver un nouvel emploi aux directeurs généraux dont le poste sera aboli à l'automne, à cause du regroupement de divers établissements d'un même territoire.

L'association des directeurs généraux, dont M. Desjardins était membre jusqu'à tout récemment (avant d'être nommé tuteur du CHUL, il était dg de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont) voit d'un mauvais oeil la création du Centre de référence.

### En Bref

#### ■ Yvon Thérout écope 20 ans

TROIS-RIVIERES (PC) — Un individu de 52 ans, Yvon Thérout, de Saint-Charles-de-Drummondville, a été condamné, hier, à une peine de 20 ans d'emprisonnement par le juge René Crochetière, de la Cour du Québec, à Trois-Rivières. Il a reconnu sa culpabilité à une accusation réduite d'homicide involontaire rattachée à la mort de M. Jacques Raymond, grossiste en fruits et légumes, survenue le 2 août dernier, à son domicile de Manseau. Concomitamment, il a aussi écopé six ans pour diverses autres accusations. L'enquête policière a révélé que Thérout et deux présumés complices s'étaient présentés le dimanche soir, 2 août, devant le domicile de M. Raymond. Ils savaient que M. Raymond avait avec lui une forte somme d'argent. La victime était alors chez elle, en compagnie de sa femme, d'un employé et de ses deux enfants. Il a vraisemblablement vu venir les voleurs, qui portaient des cagoules, et est sorti précipitamment de la maison, par la porte de côté, pour se retrouver nez à nez avec les malfaiteurs. Le coup de fusil de calibre .12 est parti aussitôt. Devant la tournure tragique des événements, les cagoules ont décidé de rebrousser chemin. C'est une information suivie d'écoute électronique et de filatures qui ont permis l'arrestation des trois présumés complices. Ils se préparaient alors, avec un quatrième individu, à commettre un vol à main armée, cette fois à Drummondville. Les policiers de la SQ sont intervenus avant que ce nouveau crime ne soit commis.

### UN MOT SUFFIT PARFOIS

### POUR SE SENTIR CHEZ SOI.

**novotel**  
Une touche européenne  
Novotel Toronto Centre  
45, L'Esplanade (au coin de  
Yonge et L'Esplanade)  
Toronto, Ontario  
Téléphone (416) 367-8900  
Télécopier (416) 360-8285  
Réservations:  
RESERVEZ 1-800-221-4542



## Les bons moments de la vie

**saint-germain**  
venez passer un bon moment

DEUX RESTAURANTS: 1525, SHEPPARD, SILLERY 681-6035 • 2790, CHEMIN STE-FOY, PLAZA LAVAL 658-6067

# LOUER UN TÉLÉPHONE C'EST VRAIMENT CON!

#### ACHETER AVEC LA GARANTIE À VIE\*, C'EST BRILLANT!

La Cabine Téléphonique vous propose pour un temps limité 17 modèles de téléphones garantis à vie\*. Il n'y a donc plus aucune raison de louer et de payer chaque mois pour un appareil qui ne vous appartient même pas. Imaginez tout ce que vous pourriez économiser en achetant votre propre téléphone. De plus, La Cabine Téléphonique offre désormais des appareils garantis à vie\* à partir de 19,99\$.

#### RIEN NE VOUS OBLIGE À LOUER!

Pour obtenir une ligne téléphonique, aucune loi ne vous oblige à louer un appareil à votre compagnie de téléphone. À La Cabine Téléphonique, vous avez le choix d'acheter parmi plus de 150 modèles de grandes marques. C'est le moment de penser à l'achat.

\* Offre valide jusqu'au 14 novembre. S'applique tant que vous en êtes propriétaire.

**LA CABINE  
TÉLÉPHONIQUE**  
L'ACHAT, C'EST MON CHOIX

PLACE FLEUR DE LYS ET PLACE LAURIER  
EN TOUT, 25 ADRESSES POUR VOUS SERVIR.

SONY

AT&T

SANYO

Panasonic

3M

Gbra

CANTEL

# Bush propose un plan de formation de 15 milliards \$

sur les problèmes de la famille. Il est probable, a-t-il toutefois ajouté, que « les républicains essaieront de le personnaliser pour démontrer qu'ils ont des valeurs familiales, tandis que les Clinton et les Gore (candidat démocrate à la vice-présidence) n'en auraient pas ».

D'après le même sondage, M. Bush a obtenu des gains parmi les indépendants, les conservateurs

## Rencontres détendues sur le M.-O.

*Rendez Vous*  
**mazda**  
**SALES**

1615, BOUL. HENRI-BOURASSA  
(Angle de la Canardière)  
529-8551

LES CAMIONNETTES  
MAZDA B2200 ET B2600  
1993  
SONT ARRIVÉES

MAZDA B2200 1993



MAZDA B2200 1993  
**9 895\$**

Transport, préparation, taxes en sus.

**mazda**  
JE ME SENS BIEN

PRM-10201

Si vous êtes membre du Club,  
entrez le code suivant:

**37595196**

Sinon, composez sans frais, le  
**1-800-563-8688**

Plus de  
**3 500 points**  
offerts cette semaine dans **LES SOLEILS**

  
**CLUB Multi points**

© 1994 L'AMALT

**RÉSULTATS**  
Info-Québec

**Tirage du 92-08-24**

**Banco**

|           |           |           |           |           |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>6</b>  | <b>11</b> | <b>14</b> | <b>17</b> | <b>25</b> |
| <b>28</b> | <b>29</b> | <b>32</b> | <b>33</b> | <b>38</b> |
| <b>40</b> | <b>44</b> | <b>46</b> | <b>51</b> | <b>52</b> |
| <b>54</b> | <b>60</b> | <b>64</b> | <b>66</b> | <b>70</b> |

Prochain tirage: 92-08-25

**TVA, le réseau des tirages**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# ERRATUM!

**L'OFFENSIVE  
LEMAN 1992**  
à partir de  
**6945 \$\***

**2 PORTES**  
7695 \$  
750 \$

**4 PORTES SE**  
9395 \$  
750 \$

**6945 \$\***

**MOINS**  
Rabais de  
**500 \$**  
aux diplômés d'une école  
de conduite si admissibles  
\* Tous les rabais incl.

**274** par mois

**Choix d'autres modèles  
en inventaire**

**1992 SKYLARK**  
N° 10256, 4 portes, 2.3 litres, automatique, servo-  
frein, servodirection, assise glisse à balayage inter-  
mittent, chauffage moteur, vitres inclinables, instrument  
talon, radio AM/FM cassette, etc.

**PONTIAC BUICK**  
C.G.M.C.

**ASUNA**

**1992 SLE # 95122**  
Moteur V6 4.5 litres  
faucelles 5 vitesses  
dix AM/FM cassette  
vit inclinable  
coup d'autres  
éloges intéressantes

**PONTIAC  
ASUNA  
BUICK**  
CAMION GMC

**3250, boul. de la  
Rive-sud, LÉVIS  
833-3201**

**ÇA SENT  
LA BUICK**

**giguère**  
PONTIAC ■ BUICK ■ CADILLAC  
■ CAMIONS GMC

375, boul. Hamel (face à Place Fleur de Lys) 529-6551

Réservez votre jeudi 27, vendredi 28  
samedi 29, exceptionnellement dimanche 30

plus de détails dans  
**LE SOLEIL**  
de jeudi

N.B. Nous n'avons pas oublié les cyclistes !

*Attention  
skieurs  
de fond!*

*Gros spéciaux  
sur  
équipements  
vêtements  
et accessoires  
92*

*super prix  
sur nouveautés  
93*

nous sommes  
à vous préparer  
votre

**GRANDE  
VENTE  
D'ENTREPÔT**

L'expérience de l'excellence !

**DEMERS**

Bicyclettes et skis

**excellence**  
sport

1044, 3e Avenue, Limoilou **529-1012**

PH 1422

## ÉDITORIAL

## Têtes froides à la CUQ

**L**e maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, veut mettre la CUQ sur la glace, le temps d'en réviser en profondeur, 22 ans après sa création, les structures et les pouvoirs. Afin de procéder sans entrave, le maire de Québec estime qu'il faut reporter l'élection du nouveau président de la CUQ, prévue cet automne, jusqu'à ce qu'on ait les conclusions d'une étude indépendante.

Tout le monde dans la région connaît la position de M. L'Allier. Malgré tous les arguments, les maires des petites villes et de Sainte-Foy ne partagent pas le sentiment d'urgence du maire de Québec. L'actuelle CUQ, modifiée il y a cinq ans, leur apparaît toujours convenable et capable de se plier à d'autres ajustements.

Les maires se doutent bien que Québec veut profiter de l'occasion pour niveler les taxes foncières sur le territoire de la CUQ, au nom de l'équité fiscale.

C'est le cheval de bataille de Québec qui cherche, depuis trois ans, à réduire la charge fiscale de ses contribuables et la ramener à un niveau comparable à celui de la banlieue. C'est en effet la seule façon dont Québec peut espérer redevenir une ville intéressante pour ses citoyens, pour les commerçants et les investisseurs.

Mais aujourd'hui, au moment où le maire de Québec veut brusquer les choses, la division entre les deux clans s'est à ce point cristallisée que les petites villes sont prêtes à faire fi des arguments de M. L'Allier et à proposer ce soir l'élection du maire de L'Ancienne-Lorette, M. Emile Loranger, à la présidence de la CUQ.

Le maire de Québec dispose d'un droit de veto sur cette question et pourrait bloquer le processus s'il ne ralliait pas ses collègues à son point de vue. La situation est-elle si cruciale pour que Québec pose ce geste et provoque une crise régionale ?

Les mentalités et les tendances évoluent très lentement dans la région de Québec. Vivre en ville ne redevient que tranquillement intéressant alors que les avantages de la banlieue ne s'amenuisent que lentement. Malgré cela, Québec gagne tranquillement du terrain et ne se trouve pas dans la situation désespérée des grandes villes américaines. On n'y trouve pas la misère et la décadence cernant quelques îlots de richesse.

La politique de saine gestion entreprise par Québec a déjà produit quelques fruits. Il faudra quelques années encore pour que la capitale perde enfin l'image d'une ville que sa munificence a réduite à l'indigence.

Par ailleurs, au-delà des généralités qu'on présente pour des vérités démontrées, c'est à Québec qu'il revient de faire une démonstration claire, cas par cas et preuves à l'appui, du poids excessif que représentent certains équipements et certaines responsabilités qui devraient relever d'une autorité régionale.

Cette méthode plus rigoureuse, et plus fastidieuse hélas !, vaudrait mieux que de brosser de sombres fresques trop floues où une argumentation vague et souvent contradictoire ne résiste pas à l'analyse.

La théorie de la grande ville au taux de taxe uniforme qui règle miraculeusement ainsi ses problèmes de dépeuplement, de relative pauvreté du centre-ville, de charges fiscales trop lourdes et de retard dans son développement n'a malheureusement pas fait ses preuves là où elle a été appliquée, à Winnipeg par exemple.

Faut-il, par contre, donner plus de pouvoirs à la CUQ pour contrer le coûteux étalement urbain et assumer la responsabilité du développement économique ? Sans aucun doute. Faut-il aller plus loin et lui assujettir les organismes qui assument des responsabilités régionales dans les domaines du développement, de l'éducation, des loisirs, de la santé et des services sociaux ? Il y a là matière à discussion. On pourrait ainsi réduire les incohérences et l'apparente anarchie auxquelles mène la politique de dispersion des responsabilités entre une mosaïque d'organismes.

Il faut espérer une plus grande ouverture chez nos élus aux remises en question pour moderniser le cadre de gestion régional et ainsi mieux répondre aux besoins.

MARIE CAQUETTE

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND



## La tentation du référendum pan-canadien

**E**n arrivant à Ottawa, la semaine dernière, j'étais convaincu que le premier ministre Bourassa avait déjà tout manigancé avec son ami Brian. Après un simulacre de négociations, on allait constater l'échec et M. Mulroney déposerait une résolution aux Communes. Vers la fin de septembre ou au début d'octobre, il y aurait eu un référendum d'un bout à l'autre du pays.

M. Bourassa avait à peine débarqué qu'il parlait déjà de partir. Après deux jours, sa présence à Ottawa deviendrait « problématique », disait-il. Du même souffle, il invitait M. Mulroney à exercer son « droit d'assumer ses responsabilités ». (Sous-entendu: « ça m'éviterait d'avoir à assumer les miennes »).

Quand un premier recul de M. Bourassa a permis la conclusion d'une entente sur un sénat égal, il a bien fallu constater que le scénario anticipé ne se réaliserait pas. D'un recul à l'autre, on allait au contraire déboucher sur un accord global.

Certains ont alors pensé que M. Mulroney bluffait depuis le début: il avait entretenu l'impression qu'il avait renoncé à une entente, mais dans le fond, il ne souhaitait pas agir de façon unilatérale. Les provinces anglophones auraient cru à ce bluff et accepté de jeter du lest.

Sauf que cette hypothèse ne concorde pas avec le résultat final. Normalement, une opération comme celle-ci aurait dû se solder par un gain pour le Québec. Or c'est le contraire qui s'est produit.

À bien y penser, le premier scénario était peut-être le bon, mais à un moment donné, Robert a lâché Brian, calculant que le risque était trop grand. A tout prendre, mieux valait signer à rabais. En voyant ça, l'autre a dû dire: ok, tu veux signer, tu vas payer pour. Alors quand M. Bourassa a sorti sa liste de pouvoirs, il a frappé un mur.

La possibilité d'un référendum pan-



Michel DAVID

nadien n'est pas écartée pour autant. D'accord, la solution référendaire est risquée, même si M. Mulroney veut éviter que la fragile entente de la semaine dernière subisse le même sort que l'accord du lac Meech, le mieux serait de la faire approuver directement par la population. Parce que si on laisse ça aux politiciens...

M. Bourassa préférerait sûrement ne pas avoir à défendre l'entente qu'il a signée. Si le fédéral ne prend pas l'initiative d'organiser lui-même un référendum, on peut compter sur lui pour multiplier les délais jusqu'aux prochaines élections, mais ce ne serait que justice qu'il ait à rendre compte.

S'il accepte la tenue d'un référendum pan-canadien, il lui faudra toutefois expliquer comment ce qui était acceptable il n'y a pas si longtemps est devenu l'expression la plus achevée de la démocratie.

Le 27 novembre dernier, l'Assemblée nationale avait adopté une motion demandant au gouvernement fédéral de « respecter le processus établi par la loi 150 et, en conséquence, de ne pas initier de référendum pan-canadien affectant l'avenir politique et constitutionnel du Québec ».

Tous les députés libéraux présents à l'Assemblée nationale avaient voté pour cette motion. Mais le député de Saint-Laurent, Robert Bourassa, était absent ce jour-là. Il devait déjà avoir une idée derrière la tête.

Le lendemain, au Château Frontenac, Gil Rémillard avait eu une prise de bec avec

Benoit Bouchard, selon lequel Ottawa n'avait « pas de permission à demander » à qui que ce soit pour consulter la population.

« Le gouvernement du Québec n'acceptera jamais que le fédéral vienne s'immiscer dans le processus qui est en cours pour permettre aux Québécois de prendre leur décision », avait rugé M. Rémillard.

Même l'ultra-fédéraliste député de LaFontaine, Jean-Claude Gobe, s'y opposait de façon catégorique. Ça vaut la peine de rappeler ce qu'il disait le printemps dernier:

« Les fédéraux devraient s'abstenir de venir organiser des référendums au Québec. C'est un geste de panique pour camoufler leur incurie proverbiale à gérer et réformer ce pays. Qu'ils le tiennent au Canada anglais leur référendum. Ils ne font que brouiller les cartes et prennent le risque d'exacerber les passions. S'ils étaient intelligents, ils laisseraient les Québécois décider d'eux-mêmes ».

La prodigieuse mémoire de M. Bourassa peut être sélective au besoin. Au début de mars, il semblait avoir perdu jusqu'au souvenir que son gouvernement ait pu, à un moment donné, s'opposer à la tenue d'un référendum pan-canadien. « Tout dépend du moment, de la façon et dans quel contexte ça pourrait être tenu », avait-il expliqué en commentant le rapport Beaudoin-Dobbie.

Même si, au Québec, le référendum était tenu conformément aux dispositions de la loi québécoise sur les consultations populaires, c'est bien évident qu'en pratique il n'y aura aucune limite à la propagande fédérale.

Sur la page de garde du rapport Allaire, on peut lire la belle phrase que M. Bourassa avait prononcée le 22 juin 1990, quand il parlait du Québec comme d'une nation « libre et capable d'assumer son destin et son développement ». Mais c'est vrai qu'il a aussi oublié le rapport Allaire.

## Point de vue

## Le Sénat réformé : quels gains réels pour le Québec ?

par Réjean PELLETIER

**O**n vient d'annoncer la conclusion d'une entente provisoire sur la réforme du Sénat canadien selon les paramètres d'un Sénat triple E, c'est-à-dire élu, égal et efficace.

Il faut d'abord souligner que l'élection des sénateurs se ferait selon deux modalités. L'une qui nous est bien familière et qui fait appel au vote des citoyens: on croyait que l'élection des sénateurs au suffrage universel et selon la représentation proportionnelle était acquise, mais tel n'est pas le cas.

Une seconde modalité a été envisagée par nos constituants: une élection indirecte des sénateurs par l'assemblée législative d'une province. La représentation proportionnelle, semble-t-il, ne s'y appliquerait pas.

Cette seconde modalité, que le gouvernement québécois privilè-

gie à l'heure actuelle, ne bénéficie aucunement à l'ensemble des citoyens ni à l'ensemble des partis, mais plutôt au seul parti gouvernemental qui utiliserait sa majorité pour faire élire ses six sénateurs. Si telle est la modalité retenue, seule la majorité gouvernementale en sera le bénéficiaire, et non la population du Québec.

Après avoir proclamé son attachement à un Sénat équitable, le gouvernement québécois a accepté la formule de l'égalité de représentation des provinces. Un sénateur de l'Île-du-Prince-Édouard représentera 21 717 citoyens de sa province alors que le sénateur du Québec en représentera 1 140 833 et celui de l'Ontario (gonflable à l'extrême !) représentera 1 651 067 personnes.

C'est ce qu'on appelle la démocratie asymétrique où une seule personne de l'Île-du-Prince-Édouard vaut 76 personnes de l'Ontario et 52 du Québec. C'est

accorder là un véritable statut particulier aux petites provinces et appliquer à d'autres qu'au Québec la règle de l'asymétrie.

Que gagne le Québec dans cette opération d'égalisation des provinces ? La garantie (assurée par un droit de veto, mais on n'en est pas certain) d'une représentation équivalente à 25 % des sièges à la Chambre des communes. En d'autres termes, comme selon les prévisions des démographes le poids du Québec dans l'ensemble canadien est appelé à diminuer, cette garantie lui assure pour l'avenir le quart des députés à la Chambre des communes.

Est-ce là un gain véritable ? Je ne crois pas. Si la garantie du 25 % était appliquée à l'ensemble du Parlement canadien, déjà la protection assurée au Québec serait plus importante. Appliquée à la seule Chambre des communes, elle n'apparaît un gain assez dérisoire du fait que, selon cer-

taines projections, le Québec pourrait représenter encore 23,5 % de la population canadienne en 2011. Le gain serait alors minime.

Surtout, ce gain ne viendrait pas compenser la perte importante subie par le Québec au Sénat. De 23 % des sénateurs à l'heure actuelle, il passerait à 9,7 % dans un Sénat de 62 membres et encore moins lorsqu'on aura ajouté des sièges pour les autochtones, et encore moins (soit autour de 7-8 %) lorsqu'on aura créé deux ou trois provinces supplémentaires. Le poids du Québec équivalait alors à celui du Yukon: il sera classé dans la catégorie des poids plume !

Bref, un gain à la Chambre des communes qui semble important à court terme, mais qui ne sera pas à long terme. Et ce gain ne vient nullement compenser la perte importante imposée au Québec par l'égalité de représentation.

Heureusement, pourrait-on ajouter, que le Sénat renouvelé aura peu de pouvoirs. Précisément, on est en train d'émasculer le Sénat à un point tel qu'il conviendrait peut-être de l'abolir. À quoi sert une chambre de réflexion qui n'a qu'un veto suspensif ?

Ne pourrait-on pas la remplacer avantageusement par une Chambre des communes renouvelée où s'appliquerait la représentation proportionnelle, où serait entièrement revu le système des comités (ou commissions) parlementaires, où l'on ferait appel davantage aux personnes et aux groupes de l'extérieur pour scruter la législation et où pourraient s'appliquer bien d'autres réformes ?

Par contre, dans l'éventualité d'un gouvernement minoritaire ou faiblement majoritaire, la présence du Sénat lors des votes conjoints des deux Chambres pourrait faire pencher la balance

dans un sens ou dans l'autre.

Dans ce cas, le poids du Québec pourra être amoindri du fait que sa représentation actuelle de 24,8 % dans les deux Chambres réunies sera éventuellement réduite à 22,5 % et même 21,7 % avec l'addition de quelques sièges pour les autochtones et l'ajout de deux provinces dans le Nord canadien. En somme un Québec moins présent qui fera entendre une voix affaiblie.

Au total, ce qui peut sembler à première vue un gain important pour le Québec par une représentation assurée de 25 % des sièges à la Chambre des communes et de ce fait, par une forme de reconnaissance du caractère particulier de la province m'apparaît être un gain plus symbolique que réel.

M. Pelletier est professeur au département de science politique de l'université Laval.

# Le président brésilien s'est rendu coupable de corruption

BRASILIA (Reuter, AFP) — Le président brésilien, Fernando Collor de Mello a profité de la vaste corruption orchestrée par l'un de ses collaborateurs au sein du gouvernement et a failli à son devoir de garantir un haut niveau de moralité publique, a déclaré hier dans son rapport provisoire la commission d'enquête du Congrès.

Ce rapport, qui devrait provoquer le dépôt d'une demande officielle de destitution, établit que le président, sa famille et ses amis ont reçu des millions de dollars depuis deux ans et demi en échanges de faveurs.



Fernando COLLOR

« Au fur et à mesure de notre travail, il est devenu évident que le président de la république a, en permanence et pendant plus de deux ans, bénéficié de gains financiers frauduleux », conclut le rapport.

En Bref

## ■ Relations Chine-Corée

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont accueilli favorablement la décision de la Chine et de la Corée du Sud d'établir des relations diplomatiques. Les États-Unis se réjouissent de cette mesure « qui peut aider à diminuer les tensions qui ont longtemps empesté la situation dans la péninsule coréenne et qui peut faciliter une compréhension mutuelle et le dialogue en Asie du nord-est », a indiqué le département d'État. Le ministre sud-coréen des Affaires étrangères Lee Sang-Ock et son homologue chinois Qian Qichen ont signé hier une déclaration commune à Pékin mettant fin à 40 ans d'hostilité et établissant des relations diplomatiques.

## ■ 22 morts à Los Angeles

LOS ANGELES (AP) — Vingt personnes ont été tuées samedi et dimanche à Los Angeles, la fin de semaine la plus violente depuis les émeutes du printemps dernier, a annoncé la police. La plupart des personnes tuées ont été victimes de violences liées aux gangs, et ce, en dépit de la trêve conclue entre les Crips et les Bloods. « La trêve ne signifie pas que les gangsters ont trouvé Dieu ou vu la lumière », a expliqué un porte-parole de la police. « Ils sont tout aussi violents mais leurs activités sont désormais dirigées contre la communauté ».

## ■ Troubles au Tadjikistan

MOSCOU (AFP) — Vingt-deux civils ont été tués lors des dix derniers jours au cours d'affrontements entre divers groupes armés dans le sud du Tadjikistan. Les troubles se poursuivent toujours dans la région de Kourgan-Tioubine, et les groupes armés ont ignoré l'appel du président Rakhmon Nabiev à déposer les armes. Les autorités du Tadjikistan ont par ailleurs condamné hier l'assassinat survenu le même jour dans la matinée du procureur général de cette ancienne république soviétique d'Asie Centrale, Nouroulo Khouvaïdoulaïev.

chef de la sous-commission chargée de vérifier les comptes bancaires, avait déclaré qu'une série de chèques prouvait que Fernando Collor avait bénéficié des ventes de faveurs organisées par Paulo Cesar Farias, le trésorier de sa campagne électorale.

C'est ainsi que 11 millions \$ ont notamment été utilisés pour construire et décorer la résidence privée du président, plus de 2,3 millions ont été crédités sur le compte bancaire de la secrétaire de Fernando Collor et 1,3 million sur celui de son épouse, Rosane.

Fernando Collor avait prétendu que l'argent déposé sur le compte de sa secrétaire provenait d'un emprunt souscrit en Uruguay, mais le rapport établit que cette affirmation est fautive.

Les 22 membres de la commission d'enquête ont désormais deux jours pour débattre de leurs conclusions. Ils devraient voter mercredi l'adoption du rapport définitif. Dès lors, tout citoyen ou tout groupe pourra utiliser le rapport pour défendre devant le Congrès une demande formelle de

destitution du président.

Certains groupes d'opposition sont déjà en train de rédiger cette demande et devraient la présenter début septembre. Une majorité des deux tiers est nécessaire au Congrès pour accepter les accusations et ouvrir une procédure de destitution. Mais le gouvernement espère réunir assez de parlementaires pour empêcher la constitution de cette majorité.

Le porte-parole de Fernando Collor, Etevaldo Dias, a déclaré que le président n'avait pas regardé la retransmission de la réu-

nion de la commission car il la considérait comme une pièce de théâtre politique mise en scène par l'opposition.

Quelque 400 personnes ont assisté à la lecture du rapport, dont des parlementaires, des journalistes brésiliens et étrangers et des invités de marque comme Mgr Luciano Mendes, président de la Conférence nationale des évêques du Brésil. Pendant ce temps, les manifestations de rues exigeant la démission du président se poursuivaient à Rio, à Sao Paulo et à Brasilia.

## À VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ!



## DÉMARQUES RENVERSANTES DANS TOUS NOS MAGASINS!

## UN JOUR SEULEMENT!

## JUSQU'À 50 % DE RABAIS

Des centaines de milliers de dollars de démarques ont été accordés aux directeurs de nos magasins à travers le pays. En d'autres mots, il y aura tout un lot de marchandises à des prix ridiculement bas! Puisque toute liberté a été laissée à nos directeurs, eux seuls savent ce qu'il y aura en solde durant cette journée. Il va donc de soi que le choix

des articles soldés variera selon le magasin. Le mercredi 26 août, visitez un, deux, trois ou quatre magasins la Baie... tant que vous voudrez, afin de découvrir des aubaines fantastiques! Préparez-vous à faire toute une randonnée d'économies! Que pouvait-on demander de mieux qu'un Solde du directeur à la Baie!

## LE MERCREDI 26 AOÛT SEULEMENT

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

## LA BAIE

N'OUBLIEZ PAS, NOS MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'À 21 H LES MERCREDIS!  
(Le magasin rue Sainte-Catherine Ouest excepté.)



Compagnie de la Baie d'Hudson



LE SOLEIL  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

# Une tentative bosniaque tourne au désastre à Sarajevo



Une épaisse colonne de fumée s'élève des bureaux du principal quotidien de Sarajevo, Oslobodnje, après que l'immeuble eut été touché par plusieurs obus, hier.

SARAJEVO (AFP, Reuter) — Les forces bosniaques ont poursuivi hier une tentative pour forcer le blocus de Sarajevo qui tournait au désastre, tandis que l'artillerie serbe pilonnait les principaux bâtiments de la ville.

La zone autour de l'hôtel Holiday Inn, dans le centre de la capitale bosniaque, a été la cible des bombardements, qui se sont intensifiés à l'approche de la conférence de paix sur la Yougoslavie, qui doit s'ouvrir demain à Londres. Les forces rivales cherchent à obtenir des gains territoriaux.

De nombreux journalistes étrangers demeurent dans cet hôtel. Cependant, aucune victime n'a été signalée. Une épaisse colonne de fumée s'est élevée au-dessus d'une usine de la ville. L'électricité et l'alimentation en eau ont été coupées en de nombreux endroits de la ville.

«C'est un désastre. Ils nous massacrent», a déclaré un combattant revenu du front d'Ildiza, un faubourg serbe qui forme un verrou du dispositif d'encerclement de la capitale bosniaque.

Les centaines de miliciens envoyés à l'assaut d'Ildiza ne peuvent «pas bouger le petit doigt» sous un barrage d'artillerie intense, a raconté le jeune homme, venu à l'hôpital Kocevo chercher les papiers personnels d'un ami

tué au front.

Les ambulances improvisées défilaient à l'hôpital où 27 corps avaient déjà été amenés en milieu d'après-midi. Un obus est tombé sur l'hôpital, faisant un mort et 4 blessés, selon son directeur, le professeur Jovo Vranik.

Auparavant, des casques bleus de l'ONU avaient fermé l'aéroport de Sarajevo aux vols humanitaires en raison des dégâts causés par un obus de mortier. Il a été rouvert par la suite, et plusieurs avions ont pu atterrir dans l'après-midi.

## Mazowiecki à Sarajevo

L'ancien premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki, rapporteur spécial de la Commission des droits de l'Homme des Nations unies pour la Yougoslavie, s'est rendu à Sarajevo hier.

Les obus de mortiers ont tué 14 personnes et blessé 20 autres dans la vieille ville de Sarajevo en l'espace de six heures dimanche. Deux étudiants étrangers ont trouvé la mort dans le bombardement de leur dortoir.

Les affrontements ont fait plus de 8000 morts en Bosnie depuis mars dernier. Deux millions de personnes ont pris le chemin de l'exil pour échapper aux combats.

## Diana fait aussi la manchette

LONDRES (Reuter) — La famille royale d'Angleterre était à nouveau la cible, hier, de la presse à scandale qui a publié la transcription d'un entretien téléphonique qu'elle attribue à la princesse Diana. Durant cette conversation avec un homme, la femme, qui se fait appeler «Squidgy», se plaint notamment de «la vie infernale» que lui fait mener son mari. L'homme, qui lui jure son amour à plusieurs reprises, lui envoie des baisers par téléphone. Le palais de Buckingham a formellement démenti l'authenticité de l'enregistrement, qui, selon le *Sun*, a été effectué grâce à un scanner le 31 décembre 1989. Le journal, qui consacre cinq pages à l'affaire, annonce la mise en place d'une ligne téléphonique pour que les lecteurs puissent se faire un jugement en entendant l'enregistrement. Il précise toutefois ne pas pouvoir en garantir l'authenticité.

## Le président du Parlement libanais démissionne

BEYROUTH (AP, AFP) — Le président du Parlement, Hussein Husseini, a présenté sa démission hier, ouvrant une grave crise politique au Liban, au lendemain de la première étape d'élections législatives marquées par un large boycottage et de nombreuses fraudes.

M. Husseini, qui a également annoncé sa démission comme député, entend ainsi protester contre les fraudes qui ont entaché, selon lui, les élections législatives dans la vallée de la Bekaa (est), où sa liste de 10 candidats a subi une sévère défaite.

«Je ne veux pas nuire aux efforts pour reconstruire le Liban en tant que nation et les Libanais en tant que citoyens», explique M. Husseini, un chiite, dans sa courte lettre de démission. Il avait été élu député dans sa circonscription de Baalbek (est) en 1975 et était président du Parlement depuis 1985.

M. Husseini a annoncé sa démission après que sa demande d'annulation des élections dans la vallée de la Bekaa en raison des fraudes commises par l'opposition a été rejetée. Le premier ministre Rachid Sohl a ainsi affirmé que «les opérations de dépouillement dans la Bekaa se sont produites conformément à la règle. Le gouvernement ne penchait pas pour l'une ou l'autre partie. Le gouvernement n'a aucune autorité pour annuler les élections».

Selon des résultats non officiels publiés par l'opposition, la liste de M. Husseini a été battue dans une proportion de deux contre un par le Hezbollah pro-iranien. Des sympathisants du Hezbollah ont d'ailleurs tiré des coups de fusil en l'air à Baalbek pour fêter leur victoire.

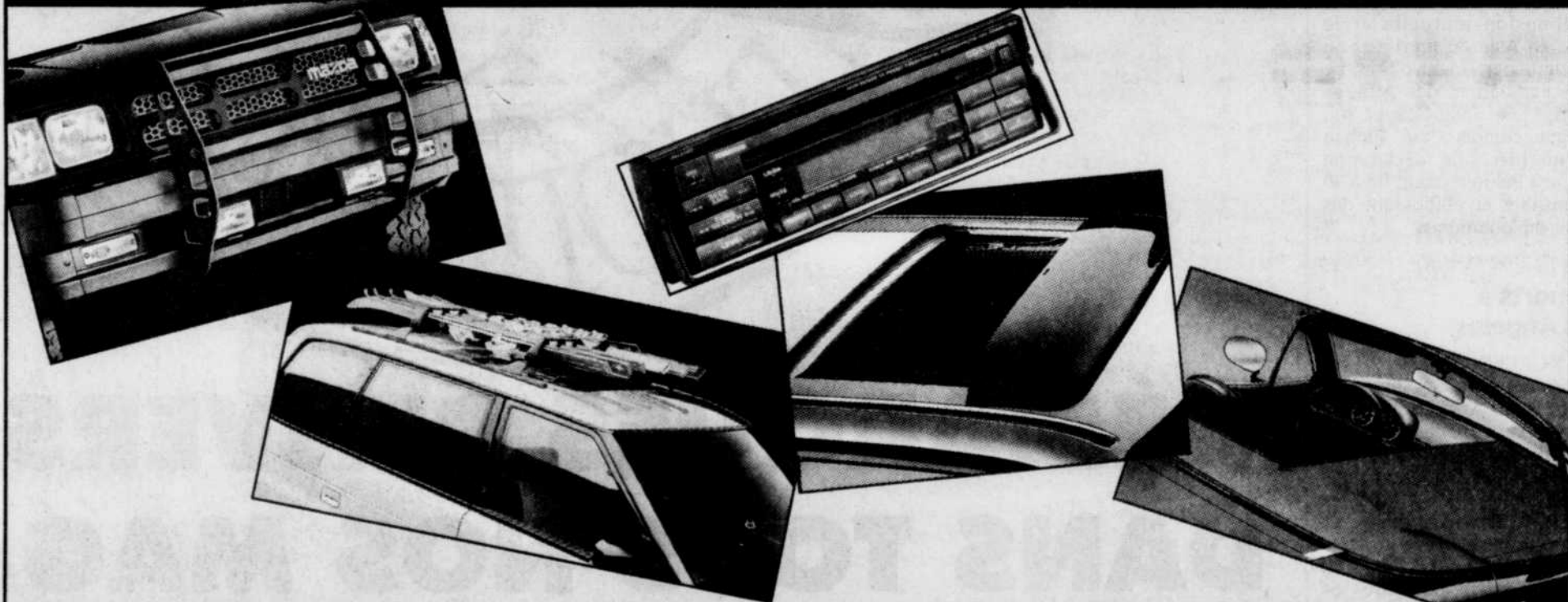
Difficilement vérifiables en l'absence de commissions de contrôle, les fraudes portent pour l'essentiel, selon de nombreux témoignages concordants, sur le dépôt de faux bulletins dans les points de vote des quatre circonscriptions (trois dans la Bekaa, une pour le nord du pays) concernées dimanche par ce premier round du scrutin.

Les élections, les premières organisées depuis 20 ans, doivent se poursuivre le 30 août à Beyrouth et dans le Mont-Liban et le 6 septembre dans le sud du pays.

Dans la foulée de M. Husseini, M. Michel Maalouli, candidat pour le siège grec-orthodoxe de la circonscription de la Bekaa-ouest, et concurrent du ministre de l'Intérieur Sami Khatib, a exigé la démission du gouvernement.

Au-delà des fraudes et de la démission surprise d'un des trois hommes forts de l'État, l'échec du gouvernement — qui avait organisé ce scrutin sous la pression de Damas et malgré l'opposition du camp chrétien qui a appelé au boycottage — porte sur les taux de participation, marqué par un absentéisme très élevé qui entache grandement la crédibilité du scrutin.

# FAIS-TOI VOIR



## CHEZ MAZDA!

### OBTENEZ JUSQU'À 1000\$ EN ACCESSOIRES OPTIONNELS OU UNE REMISE ÉQUIVALENTE.\*

Faites-vous voir dès maintenant chez Mazda et équipez votre voiture à votre goût en choisissant l'un de nos modèles 92

parmi les plus populaires. Notre 323 hatchback, la plus spacieuse de sa catégorie.

Notre Protégé, la classique à 4 portières. Notre Miata, incomparablement sympathique. Notre MPV, la mini-fourgonnette qui se conduit comme une berline.

Et nos camions, meilleurs vendeurs au Canada, catégorie camionnettes importées.

Donc, pour une voiture à votre goût, passez vite chez votre concessionnaire

Mazda... pour ensuite vous faire voir et remarquer partout!



\*Offerts à l'achat des modèles 92 suivants : 323, Protégé, Miata, MPV et camionnettes Mazda, vendus au Canada après le 6 août 1992. Taxes et autres frais du concessionnaire en sus. Cette offre, en vigueur pour un temps limité et jusqu'à épuisement des stocks, ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez le concessionnaire.

## mazda

## Je me sens bien.

Québec  
Chatel Automobiles Ltée  
1350, Bouvier  
628-6336

Québec  
Premier Mazda  
656, rue Graham Bell  
687-0753

Cap-Santé  
Cap-Santé Mazda  
5, rue Bois de L'Ail  
285-0011

Plessisville  
Maurice Côté  
Automobiles Inc.  
637, rue St-Louis  
362-7324

St. Georges de Beauce  
Automobiles Sittelle  
15300, boul. Lacroix  
228-4815

Rivière du Loup  
Rivière du Loup Mazda  
160, Fraser  
862-3263

Matane  
Garage Marcel Villeneuve Inc.  
1780, rue du Phare Ouest  
562-0245

Grande Rivière  
Lloyd Sutton Auto  
89, Grand Allée  
385-2279

Québec  
Rendez-Vous Mazda  
1615, boul. Henri Bourassa  
529-8551

Ste-Patrice de Beauvivre  
Automobiles M. Blais  
462, rue Principale  
596-2322

Montmagny  
Montmagny Mazda  
201, blvd. Tache Ouest  
248-0014

Baie St. Paul  
Charlevoix Mazda  
996, Mgr. de Laval  
435-5353

Thetford Mines  
Centre de l'Auto Amiante Inc.  
410, boul. Smith Sud  
338-4694

Pintendre  
A. Lachance Automobiles Inc.  
529, Route Kennedy  
837-8897

Rimouski  
Automobiles R.P. Inc.  
455, boul. Ste-Anne  
Pointe au Père  
724-7888

Baie Comeau  
Mazda Cote-Nord  
291, boul. La salle  
296-0202